

VOS RENDEZ-VOUS CYSONIENS

21 JUIN / 18H30

FÊTE DE LA MUSIQUE
ÉCOLE YANN ARTHUS-BERTRAND

30 JUIN / À PARTIR DE 15H

CARNAVAL
DÉPART IMPASSE DU COLLÈGE

13 JUILLET / 23H15

FEU D'ARTIFICE
STADE DES NOMÈRES

7 SEPTEMBRE / DE 14H À 18H

FORUM DES ASSOCIATIONS
SALLE DES FÊTES

16 SEPTEMBRE / 19H

ACCUEIL DES NOUVEAUX CYSONIENS
SALLE ABBÉ PIERRE

4 OCTOBRE / 19H

RÉUNION DE QUARTIER DU QUENNAUMONT

14 NOVEMBRE / 19H

RÉUNION DE QUARTIER ECOLES/VOYETTES
SALLE ABBÉ PIERRE

23 NOVEMBRE / 16H

THÉÂTRE "LE ROYAUME DES CONS"
SALLE DES FÊTES

MAIRIE DE CYSOING
2, place de la République
BP 67 - 59830 Cysaing

03 20 79 44 70
accueil@cysoing.fr
www.cysoing.fr

 "Bien Vivre à Cysaing"

Document non contractuel et sous réserve de modifications - RCS Lille 814 798 054 - Crédits Photos : Mairie de Cysaing



TOUT LE MONDE CIRCULE !

Page 04

CHÂTEAU DE L'ABBAYE : UN PROJET CULTUREL STRUCTURANT

Page 14

ÉCO CITOYENNETÉ

Page 22

LE GRAND DÉBAT NATIONAL

Page 34

Sommaire

BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 2019

#40

Éditorial	03
Mobilité	04
PLU	06
Travaux	10
Commission Inondations	13
Château de l'Abbaye	14
Budget	18
Écologie	22
Cadre de vie	24
CCAS	26
École & jeunesse	28
Culture	30
La parole aux groupes politiques	31
Vie économique	32
Démocratie locale	34
Vie de quartiers	36
Cérémonies officielles	38
Pêle-mêle commune	40
Dossier Histoire : La chapelle aux arbres	46
Associations	52
Civisme	58
CCPC	60



Rejoignez-nous sur la page Facebook "Bien Vivre à Cysoing" pour suivre l'actualité (presque) en live !



Très chers Cysoniennes et Cysoniens,

Cet éditorial sera le dernier de ce mandat : les élections municipales qui se profilent en mars 2020, imposent la neutralité dans les communications municipales à partir du mois de septembre 2019, soit six mois avant les échéances.

Pour autant, j'ai toujours considéré le bulletin municipal comme un outil de communication permettant de vous informer le mieux possible des projets et rendre compte de la réalité de l'action municipale.

Rendre des comptes aux électeurs, cela me paraît essentiel quand on est élu, mon équipe municipale et moi-même aurons donc à cœur de le faire durant les prochains mois, sous une autre forme.

Les prochaines échéances électorales ne font cependant pas oublier l'essentiel : poursuivre nos objectifs de mandat et tenter de satisfaire, le mieux possible, les attentes de chacun.

Le grand débat national a eu lieu partout en France et j'avais eu à cœur de permettre son organisation dans notre commune après avoir très tôt ouvert un cahier de doléances en mairie dans un souci de proximité (un résumé des débats qui ont eu lieu à Cysoing vous est présenté dans ces pages).

Pour ce qui concerne la commune et l'ambition portée par l'équipe municipale depuis cinq ans, nous avons clairement décidé de l'inscrire dans une tendance de fond qui s'avère aujourd'hui encore plus indispensable, celle du développement durable qui va aussi se jouer au niveau local sur deux tableaux: communal et intercommunal.

Au niveau communal, sur ces sujets, nos jeunes sont mobilisés depuis de nombreuses années grâce au travail remarquable que les équipes pédagogiques ont réalisé avec les élèves de nos écoles et particulièrement celui de l'école Yann Arthus-Bertrand qui a la plus haute distinction en la matière avec le label E3D (école en démarche de développement durable)

Il faut aussi souligner la pertinence des actions mises en place par le Conseil Municipal des Enfants, toujours à la pointe sur le civisme, le respect de la propreté, le respect de la nature, la promotion de la biodiversité et l'action inter-générationnelle. L'action qui a été faite d'implanter des Keyhole Garden dans la commune illustre parfaitement cette tendance.

De son côté, la commune a inscrit ses différents projets dans ces objectifs durables : rappelons le futur EHPAD

qui sera en label passivhaus (comme l'est notre crèche), le Château de l'Abbaye, qui visera le label HQE, dont vous pourrez découvrir les premières images dans ce bulletin, le passage au zéro phyto, l'éco pâturage et l'aide à l'acquisition de vélos électriques pour ne citer que quelques exemples marquants.

Il faut également souligner les actions éco citoyennes comme la démarche zéro déchet, la rénovation thermique des logements ou encore l'exemplarité du comportement de ceux qui changent leurs habitudes de consommation ou de déplacement, quand cela est possible.

A l'échelle de la Communauté de Communes, nous sommes en passe d'être l'un des premiers territoires à adopter son Plan Climat Energie Territorial. Les actions concrètes sont nombreuses comme la mise en place de l'espace info énergie (relayé dans le précédent bulletin), la lutte contre les inondations, l'aide à l'achat de vélos électriques, la réflexion sur un schéma cyclable territorial, l'aménagement des pôles d'échanges près des gares, le passage en leds de tout le territoire communautaire...

Toutes ces actions vont dans le sens d'un territoire plus "durable", au service de votre bien-être.

Notre bien-être à Cysoing étant notre principal objectif, j'espère que pendant ces quelques années passées ensemble, nous avons pu vous apporter peu ou prou, un service public municipal et intercommunal de qualité. En tous cas, malgré les épreuves et parfois un sentiment d'impuissance (je pense par exemple au manque de civisme dont certains ont fait un sport) j'ai eu encore beaucoup de plaisir à être à vos côtés pendant ce mandat, dans un constant souci de proximité et d'échanges directs. Vous pourrez toujours compter sur moi !

Dans l'attente de se retrouver lors du carnaval du 30 juin prochain, mon équipe se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et tous une heureuse période estivale et le plein d'énergie pour une rentrée chaleureuse et constructive.

Notre Maire dévoué
Benjamin DUMORTIER

Tout le monde circule !

En matière de déplacement, qu'ils soient pour le travail, le loisir ou les besoins des ménages, les enjeux écologiques et d'efficacité sont plus que jamais une préoccupation de nos concitoyens. Chacun le constate, le "tout voiture" n'est plus une solution durable pour le bien vivre dans notre territoire.

Dans le dernier bulletin municipal, nous vous faisons partager l'étude qui allait être lancée sur **la revitalisation de la ligne Orchies - Ascq dont le tracé étudié porte désormais sur un itinéraire Orchies - Station de métro Pont de Bois**, nous y reviendrons dans cette double page consacrée à la mobilité. **Se déplacer c'est aussi envisager des alternatives à la voiture, comme le vélo ou, quand celle-ci doit être utilisée, qu'elle puisse devenir un moyen collectif de déplacement et non plus individuel.** Deux projets sont évoqués ci-après qui permettront d'améliorer les déplacements intra et extra muros.



LANCEMENT DE L'ÉTUDE SUR LA LIGNE ORCHIES - MÉTRO PONT DE BOIS.

Ça y est, l'étude sur le devenir de l'ancienne ligne de train a débuté. Après un appel d'offre lancé en janvier 2019, 2 bureaux d'étude (BE) ont été retenus pour une méthodologie décomposée en 4 étapes : **Étape 1** : Diagnostic, **Étape 2** : Perspectives d'évolution des déplacements et des activités, détermination de la demande, **Étape 3** : Etablissement de scénarii (avec la ligne ferroviaire modernisée comme scénario de référence) puis choix de deux scénarii préférentiels et enfin **Étape 4** : Pré-étude des deux scénarii retenus.

Ont donc été retenus

- **TRANSAMO**, BE « mobilité et territoire » chargé de conduire l'analyse du territoire et de la mobilité, d'établir les scénarios, définir les conditions de leur mise en œuvre et les évaluer, il sera garant de la cohérence globale de l'étude.
- **et EGIS**, BE « infrastructures et environnement » chargé d'étudier le dimensionnement de l'infrastructure associée à chaque scénario, l'analyse environnementale de l'existant et de chaque scénario, puis les estimations financières des investissements.

Rappelons que la ligne desservait jusqu'à l'arrêt de son exploitation en juin 2015, les gares d'Orchies, Nomain, Cobrieux, Genech, Cysoing, Bouvines, Anstaing, Tressin et Ascq. L'utilisation de cette ligne était peu efficace du fait qu'à Ascq, les trains devaient cisailer le flux Tournai - Lille, ce qui impliquait qu'il n'y avait pas de circulation dans ce sens pendant 5 à 10 minutes; par ailleurs, la saturation en gare de Lille Flandres avait conduit à supprimer les liaisons directes Orchies - Lille fin 2011.

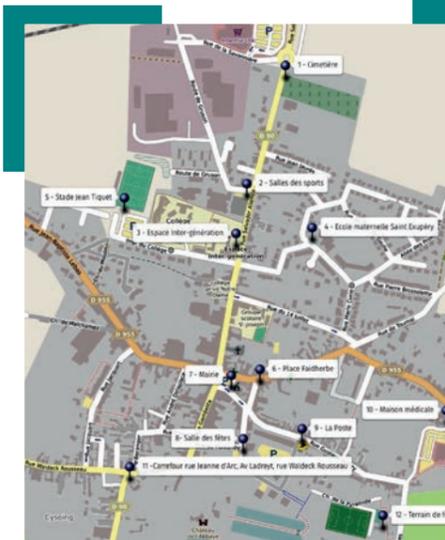
Le calendrier de l'étude est maintenant connu : démarrage en mars 2019 pour 12 mois. Dès septembre 2019 plusieurs scénarii seront proposés avec une pré-faisabilité technique pour janvier 2020. Le prochain bulletin sera l'occasion de présenter les différentes solutions proposées.



AIRE DE COVOITURAGE

La commune a investi dans sa première aire de covoiturage en achetant le parking de l'ancien site du transporteur **Eeckhoutte** (qui a déménagé dans le parc d'activités Innovapark), situé rue Jean-Baptiste Lebas. Stratégiquement placé sur l'axe le plus fréquenté de la commune, cette aire de covoiturage permet aux habitants qui le souhaitent, de partager leur trajet avec d'autres habitants (de la commune ou des communes environnantes empruntant ce trajet). **Ce parking est par ailleurs situé sur l'une des lignes de covoiturage virtuel identifiées par la CCPC.** A terme, les usagers pourront s'inscrire sur une plateforme en ligne un peu comme sur la célèbre Blabla Car, et proposer un trajet, soit en tant que conducteur ou comme passager. Les personnes choisiront à quel arrêt ils se retrouvent pour covoiturer. En attendant la mise en place de cette plateforme, l'aire peut être utilisée par les personnes déjà en relation par l'un des sites de covoiturages existant sur la toile. **Le soir et le week-end, le parking peut également être utilisé par les riverains comme parking d'appoint, le stationnement sur les trottoirs dans ce secteur ne sera donc plus toléré.**

(Cf. article sur le projet PEV-MEL de la CCPC page 60)



LE "COURT VOITURAGE"

La commune va mettre en place des stations de "court voiturage". Déjà implanté à Març-en-Barœul, ville pionnière pour ce projet, le court voiturage, c'est de l'auto stop encadré. Il sera identifiable par panneau et aura un emplacement défini. Chaque emplacement comprend une série de panneaux précisant un lieu de destination, une place pour que la voiture qui prend le stoppeur puisse s'arrêter et une signalétique adaptée (le pouce bleu). Ces stations seront présentes dans plusieurs quartiers de la commune, pour faciliter les petits déplacements à travers la collectivité pour faire ses achats dans les commerces par exemple. Des stations pourront être également implantées dans les villages environnants (sous réserve de leur accord) afin de faciliter les déplacements vers la gare de Templeuve, les lycées de Genech ou encore les 4 Cantons et le retour vers Cysoing. **Le projet, au stade de l'étude, sera précisé dans une prochaine communication.**

DOSSIER SPÉCIAL VELO

Faire du vélo à Cysoing : une solution à la saturation de nos routes !

Un petit groupe de Cysoniens, adhérents ou non de l'ADAV (Droit au vélo), s'est engagé depuis quelques mois pour la promotion de l'usage du vélo à Cysoing. Faire du vélo, comme marcher, c'est bon pour notre santé (baisse du stress, de la dépression et contribue à réduire le risque de maladies cardio-vasculaires, de cancers...)

D'une façon globale, le vélo (et la marche) contribuent à :

- **LA RÉDUCTION DES EMBOUTILLAGES, DE LA POLLUTION DE L'AIR, DU BRUIT,**
- **L'ÉCONOMIE DE CARBURANT,**
- **LA RÉOLUTION DES PROBLÈMES DE PARKING** ce qui permet de réutiliser des espaces publics,
- **L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ SUR LES ROUTES** en réduisant le nombre de véhicules,
- **LE CONTACT AVEC L'ENVIRONNEMENT,**
- **LA CONVIVIALITÉ**, le cycliste n'étant plus « enfermé » dans son véhicule ...

La pratique du vélo doit être agréable, pratique et sécuritaire. L'environnement est essentiel. Beaucoup d'aménagements ont déjà été faits pour les cyclistes à Cysoing : doubles sens cyclables, sas vélos au feu rouge, etc...

Pour compléter ces réalisations, nous avons proposé l'amélioration du stationnement vélo. Afin de pouvoir accrocher nos vélos sans risque de vol à proximité des commerces, poste, marché... Des arceaux vont être installés par la commune de Cysoing.

IL RESTE BEAUCOUP À FAIRE POUR DÉVELOPPER LA MOBILITÉ ACTIVE

Nous devons promouvoir l'usage du vélo. Le nombre est un facteur de protection. Plus le nombre de marcheurs ou de cyclistes augmente, plus la marche et le vélo deviennent sûrs. Nous souhaitons que les collectivités : communes, CCPC, département, réalisent les investissements nécessaires pour que nous puissions circuler dans la Pévele sur des itinéraires piétons et cyclables agréables et sûrs (pistes cyclables, itinéraires cyclables, valorisation des chemins et signalétique).

VOUS POUVEZ NOUS AIDER !

La connaissance pratique des cyclistes est indispensable pour réussir ce développement. Ils connaissent les innombrables petits problèmes qui découragent l'usage du vélo. Ils ont la connaissance intime du terrain et peuvent apporter cette expertise d'usage aux techniciens des collectivités.

Ensemble, nous pouvons créer une dynamique qui transforme nos déplacements pour qu'ils soient sans impact sur l'environnement et tellement agréables !

Rejoignez nous : pevele-carembault@droitauvelo.org

Pour passer un bon moment à vélo ensemble, nous vous invitons à faire une petite randonnée accessible aux enfants (plus de 7 ans) **LE DIMANCHE 15 SEPTEMBRE À 9H30.** Départ de la salle des fêtes de Cysoing. Accès gratuit.

Un flyer a été distribué au mois d'avril afin de vous informer de la mise en place d'une politique d'accompagnement financier pour l'achat de vélos électriques (toujours disponible en mairie et sur le site de la commune). Si l'aide de la CCPC vient à échéance en juin, l'aide de la commune et du CCAS se poursuit toute l'année. N'hésitez pas à vous renseigner (aide pouvant aller jusqu'à 250 € pour tous et 550 € à Cysoing sur critères sociaux) Pour l'aide de la CCPC, Si vous n'avez pas réagi assez vite, il est fort probable que le dispositif de la CCPC sera reconduit l'année prochaine. Quant au dispositif municipal et du CCAS, ils s'étalent jusqu'à la fin de l'année, dans la limite des crédits ouverts au budget de l'année 2019.



Le nouveau PLU c'est quoi ?

Interview exclusive de Monsieur le Maire sur le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune dont le projet a été arrêté en séance du Conseil Municipal du mercredi 24 avril 2019.

Camille (C) : Monsieur le Maire, la commune a arrêté son projet de nouveau PLU le 24 avril dernier, la procédure est terminée ?

Benjamin DUMORTIER (BD) : Non, c'est une étape importante qui a été franchie, mais il reste deux (voire trois) étapes importantes : la consultation des personnes publiques associées (Etat, Région, Département, CCPC, communes voisines, chambres consulaires, services de l'Etat, SNCF...) qui doivent émettre un avis dans un délai de trois mois sur cet arrêt-projet, puis il y aura fin août jusque fin septembre la phase d'enquête publique qui permettra à chaque Cysonien(ne) de donner son avis et/ou de faire (ou refaire) une demande particulière. Le commissaire enquêteur aura ensuite un mois pour émettre un avis sur chacune des remarques, puis nous pourrions adopter définitivement le nouveau PLU en fin d'année après avoir pris en compte les remarques des personnes publiques associées et l'avis du commissaire enquêteur.

C : Pouvez-vous nous rappeler ce qui a motivé la commune à réviser son PLU ?

BD : Bien sûr ! Après plusieurs révisions partielles, il fallait envisager une révision générale. On dit souvent qu'un PLU a une durée de vie de 10 à 15 ans, or la dernière révision générale datait de mai 2007. Par ailleurs, il était nécessaire d'adapter le PLU aux réglementations définies par le Grenelle II de l'environnement, de redéfinir les secteurs classés en zone inondable, de redéfinir le zonage du Melchamez dont la réserve était tombée en 2012, de prévoir la création de nouveaux emplacements réservés pour répondre aux besoins actuels et futurs, de permettre l'émergence de nouveaux programmes de logements, adaptés aux demandes et aux besoins de tous sur la commune.

C : Comment aboutit-on à un nouveau projet, pouvez-vous nous détailler la manière dont l'équipe municipale a travaillé ?

BD : Une dimension importante pour moi a été d'associer à la réflexion les habitants de notre commune. J'ai en ce sens proposé la mise en place d'un registre en mairie, d'une boîte à idée et d'un mail dédié pour que chacun puisse contribuer à cette réflexion. Mais force est de constater que ça n'a pas emporté un réel engouement... c'est pourquoi j'ai décidé fin 2015 d'organiser des ateliers participatifs ouverts à tous.

C : Des ateliers participatifs ? Comment se sont-ils déroulés, sur quels sujets et qu'en est-il ressorti ?

BD : Difficile de tout résumer en quelques mots. Pour mémoire, nous avons organisé les échanges en deux temps : un premier temps consacré à l'habitat, à la démographie et aux déplacements. Un second temps consacré à l'économie, à l'environnement et au patrimoine.

Vous le voyez, les sujets sont essentiels et concernent les

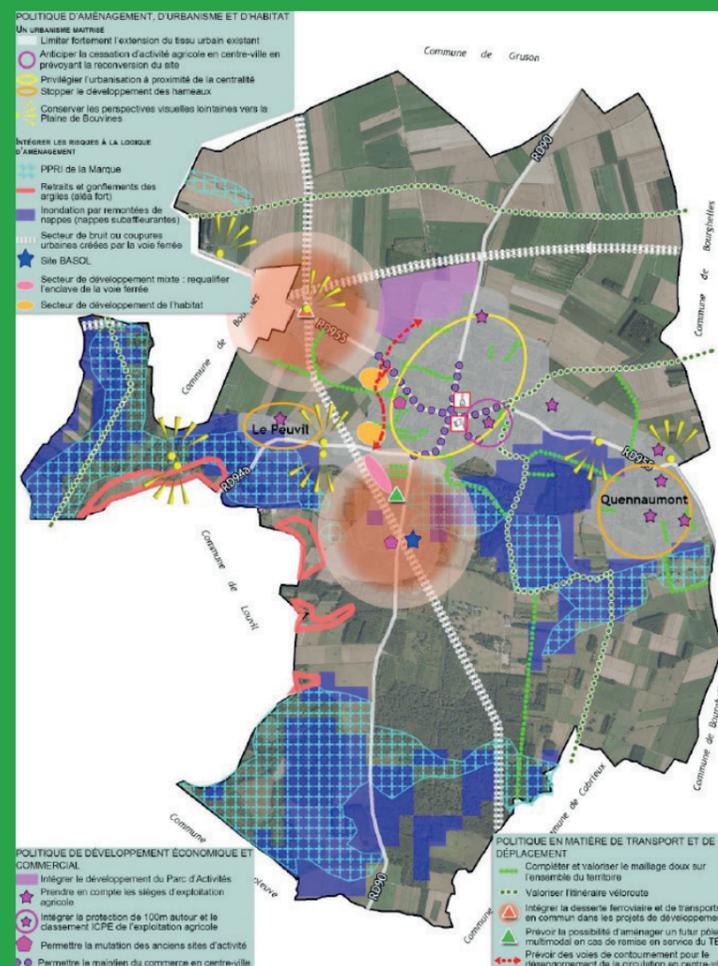
premières préoccupations des Cysoniennes et des Cysoniens. Ces préoccupations, sont celles plus particulières que j'entends lors de mes permanences sur les besoins en logements adaptés ou en emplois de proximité. Ce sont également celles plus générales exprimées lors des réunions de quartier qui sont toujours des temps d'échanges intéressants, notamment sur les déplacements, la circulation ou le stationnement.

C : Ce sont donc aussi les Cysoniennes et les Cysoniens qui ont révisé ce PLU ?

BD : Exactement ! Quand on est élu, on se doit de répondre aux attentes de nos concitoyens, de faire en sorte que chacun ait sa place dans la commune et s'y sente bien. C'est l'essence même de notre engagement. Or, le PLU, qui est un outil juridique de planification, permet de répondre à une grande partie de ces attentes. Evidemment on ne résout pas tout avec cet outil, mais il doit permettre, favoriser et autoriser la réalisation des projets. Le stade de foot synthétique, la création du béguinage de centre-ville, la crèche, la création d'un pôle bibliothèque-médiathèque au château, la réalisation de la zone d'activités Innovapark, les nouveaux projets immobiliers qui ont permis d'accueillir de nouveaux Cysoniens... tous ces projets voient ou ont pu voir le jour grâce à ce que nous avons écrit dans le PLU. Vous comprenez dès lors l'importance programmatique de ce document d'urbanisme.

C : Avant de revenir sur les résultats des ateliers participatifs qui, si on vous comprend bien, ont guidé les nouvelles dispositions du PLU, pouvez-vous nous parler des contraintes d'élaboration d'un tel document ?

BD : Vous touchez du doigt un point sensible. En effet, on ne fait pas ce que l'on veut. Plusieurs documents et servitudes qui ont une valeur réglementaire contraignante, s'imposent à la commune. Je ne vais pas tous vous les citer mais quelques exemples : les nouvelles lois tout d'abord comme les lois Grenelles I et II de 2009 et 2010 qui imposent la fixation d'objectifs environnementaux, plus récemment la loi ALUR de 2014, dans un autre registre, le plan de prévention des risques d'inondation de la Marque arrêté en octobre 2015, le classement de la plaine de Bouvines en juillet 2014, l'adoption du SCOT de Lille Métropole le 10 février 2017 (qui comprend le territoire de la commune), les servitudes d'utilité publiques liées aux éléments présents sur la commune (routes départementales, voies SNCF, Monuments Historiques, ZNIEFF, lignes à haute tension...). Tout cela doit être pris en compte et respecté, quand c'est prescriptif ou impose un rapport de conformité ou de compatibilité avec notre futur document communal.



C : La commune a donc peu de marge de manœuvre pour élaborer son document ?

BD : Si, elle en a encore beaucoup, car ce sont les élus qui décideront in fine de l'usage qui sera fait des espaces (en respectant ceux qui sont protégés bien évidemment). Notre parti pris a été de respecter le plus possible les espaces agricoles et naturels. A ce sujet, nous avons par exemple réduit la zone d'extension urbaine du Melchamez qui était prévue au précédent PLU. Nous avons également travaillé sur la requalification de certains quartiers en créant systématiquement des OAP (orientations d'aménagement et de programmation) qui sont des outils qui permettent d'être très précis sur ce que l'on veut et ce que l'on ne veut pas dans un secteur déjà urbanisé mais à requalifier, ou nouvellement ouvert à l'urbanisation.

C : Mais ne construit-on pas trop à Cysoing ?

BD : En réalité, si je n'avais pas une haute sensibilité à l'environnement et au cadre de vie de nos habitants, j'aurais presque envie de dire que nous ne construisons pas assez. En effet, nous l'avons constaté lors du dernier recensement tout frais de 2019 qui établit notre population réelle à 4850 âmes, une perte de 134 habitants par rapport au dernier recensement de 2014 qui faisait état, cette année là de 4984 habitants. La fermeture de deux classes ces dernières années nous avaient donné un indice de cette baisse. Cela peut paraître surprenant quand on sait que sur la même période de cinq années, le nombre de logement a augmenté de 33 passant de 2228 à 2261.

C : Vous voulez dire qu'il y a plus de logements et moins d'habitants ?

BD : Tout à fait. C'est un phénomène qui s'observe partout en France depuis de nombreuses années : le nombre moyen de personnes par logement a tendance à fortement diminuer. Cela s'explique par le vieillissement de la population (les enfants s'en vont les parents restent seuls dans la même maison pendant encore un certain temps), le desserrement des ménages (le nombre d'enfants par couple a fortement diminué depuis quarante ans), le nombre de divorces qui augmente (il faut deux logements pour la même famille) ou encore un nombre de plus en plus important de personnes vivant seules. Actuellement on dénombre 2,14 personnes par logement en moyenne contre 2,7 personnes par logement en 1990. Mécaniquement, si l'on ne construit pas un minimum, on peut avoir une baisse importante du nombre d'habitants.

C : Mais en soi, est-ce gênant de voir la population d'une commune baisser ?

BD : On pourrait dire que non, cependant, à part le Maire de Roubaix qui a souhaité voir sa population baisser pour mieux gérer les problématiques propres à sa commune, je ne connais pas de Maire qui a cette envie là. En effet, une population dynamique renforce ou conforte le commerce existant, les effectifs scolaires et associatifs. Cela permet également d'apporter plus de services aux habitants grâce aux nouvelles ressources générées par ce dynamisme démographique (qui augmente les dotations...ou atténue les baisses, ou qui augmente le produit de l'impôt sans avoir à augmenter les taux). Si nous avons aujourd'hui les moyens de financer une crèche, trois salles de sports, un projet de pôle médiathèque-bibliothèque-mairie, des nouveaux équipements sportifs..., ça n'est pas grâce à l'augmentation de la pression fiscale locale, mais bien parce que la commune s'est enrichie de nouveaux habitants et je parle bien ici de richesse humaine qui seule, à mes yeux, a de la valeur.

C : Je comprends mieux pourquoi il faut construire, mais est-ce sans fin ?

BD : Evidemment que non. Tout d'abord je rappelle que notre urbanisation est très contrainte par rapport à ce que j'ai dit plus haut. Par ailleurs, il ne faut pas construire n'importe comment et n'importe quoi. En la matière nous avons adopté deux principes importants : construire en fonction des besoins. Par exemple il y avait besoin de logements adaptés aux seniors, besoins d'appartements en centre-ville et de logements locatifs sociaux, cela correspond peu ou prou au principal projet d'extension de la ville dans le secteur de Pyramide, développé lors du précédent mandat et terminé lors de celui-ci. Dans le nouveau PLU, nous avons identifié un besoin important de logements pour les jeunes ménages. Les efforts seront donc consacrés à ces demandes-là par l'intégration dans les projets immobiliers d'une part importante de logements en accession sociale (15% minimum) et en logement locatif social (20% minimum). Aujourd'hui rappelons que 80% des Français sont éligibles aux logements locatifs sociaux eu égard à leur niveau de revenu. Ensuite, les projets doivent servir à faire mieux fonctionner la commune. C'est par exemple tout l'enjeu du projet du Melchamez qui doit permettre la création d'une nouvelle voirie permettant de contourner le carrefour de la place (dans le prolongement de la nouvelle voirie du parc d'activités qui a permis de relier la rue Lebas à la rue Allende sans passer par le carrefour de la place). Mais pour revenir aux nouvelles constructions et au nombre d'habitants, le PADD et le PLU ont fixé des objectifs à moyen terme (il ne s'agit pas de tout réaliser tout de suite) : d'ici 2030, tendre vers une population qui se stabilisera autour de 5145 habitants, ce qui me paraît une bonne taille pour Cysoing.

C : Le PLU sert aussi à la création de nouveaux équipements, pouvez-vous nous en parler ?

BD : Tout à fait ! Dans le PLU nous avons traduit en emplacements réservés des besoins exprimés en places de stationnement, parkings de centre-ville, aires de covoiturage, nouvelles infrastructures routières (contournement pour fluidifier la circulation), nouveaux équipements publics (nouvelle salle polyvalente) ou encore nouvel équipement sportif si le besoin s'en fait sentir.

C : D'autres choses à ajouter ?

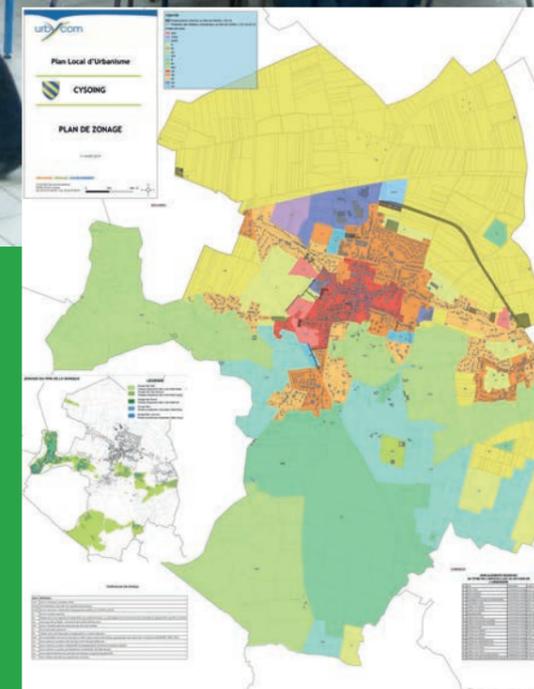
BD : Je pourrais encore vous en parler pendant des heures. J'aurais pu par exemple évoquer le règlement d'urbanisme que nous avons voulu simplifier tout en conservant certaines contraintes permettant de préserver l'interface entre domaine privé et domaine public, c'est-à-dire pour continuer à trouver la commune jolie quand on se promène dans ses rues. J'aurais pu aussi vous parler de l'emprise au sol qui a été augmentée pour tous les terrains déjà bâtis (cela permettra de réaliser des extensions aux maisons existantes qui auraient déjà consommé toute l'emprise au sol qui était autorisée et accessoirement, cela valorise le patrimoine de tous les Cysoniens déjà propriétaires !). En tous cas, je puis vous dire qu'une révision de PLU est passionnante car elle permet de traduire une vision d'avenir pour un territoire. J'ajoute que ce sera peut-être notre dernier PLU communal car il est fort probable que la CCPC prenne prochainement la compétence PLU intercommunal, mais cela est une autre histoire...



26 mars : Réunion de présentation du projet de nouveau Plan Local d'Urbanisme à la population, avant l'arrêt projet en Conseil Municipal

Décembre 2015 : Ateliers participatifs avec les habitants de la commune (Photo avec les tables rondes)

Ci-contre : Projet de plan de zonage du futur PLU



Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à venir directement en mairie pour consulter les documents





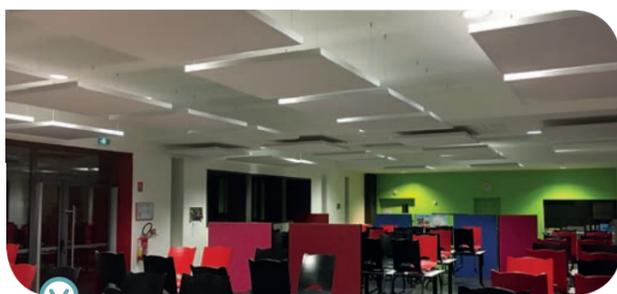
Toitures de l'école Saint-Exupéry

La commune investit pour l'avenir de nos jeunes : travaux bientôt terminés de rénovation complète de la toiture plate de l'école maternelle Saint Exupéry pour un montant de 117.600 €TTC financés en partie grâce à l'aide de l'Etat (33.200 €) au titre du FSIL (Fond de Soutien à l'Investissement Local). Rappelons aussi que la commune récupère 16,404% sur les 20% de TVA payée sur ses travaux d'investissement au titre du FCTVA (Fond de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée). Cette récupération de TVA est, dans le budget de la commune, une recette pour l'investissement et permet de réinvestir l'année suivante les sommes avancées.



Apprendre à rouler à l'école !

La commune de Cysoing, l'équipe pédagogique et l'Association de Parents d'Elèves, s'engagent pour encourager dès le plus jeune âge à la pratique du Vélo, avec la mise en place dans la cour de l'école maternelle Saint Exupéry, d'un parcours d'apprentissage pour nos petits Cysoniens



Isolation phonique cantine scolaire YAB

Les nécessaires travaux d'isolation phonique, d'un coût de 30.000 €TTC, ont été réalisés en Décembre 2018. Attendus par les enfants et le personnel ces travaux ont grandement amélioré la qualité acoustique de la salle ; les repas se prennent désormais dans une ambiance plus sereine. La décoration de la salle a également été revisitée, l'apport de panneaux mobiles colorés et de panneaux phoniques muraux support de tableaux décoratifs ont embelli cette salle. Les membres de l'équipe municipale en charge des écoles ont récemment pu vérifier lors d'un repas convivial l'efficacité des installations.

Compte tenu de l'efficacité de cette action, la même démarche sera réalisée début septembre sur la salle Abbé Pierre contiguë à la cantine.

Pyramide de Fontenoy, tout beau tout propre !

La commune a nettoyé les abords de la Pyramide de Fontenoy en abattant les arbres dangereux situés dans le fond de la parcelle. Un gazon a été ressemé dans l'attente des aménagements futurs du parc de l'Abbaye et de son extension sur le terrain de foot relocalisé à côté du terrain synthétique. **L'inauguration du Monument est prévue le 13 juillet à 11h00. Rdv sur place.**



Le véhicule de la Police Municipale avait fait son temps...

Une étude de marché a été entreprise par la collectivité pour remplacer l'ancien véhicule. Le nouveau sera plus adapté, plus fonctionnel, et rentrant dans le plan budgétaire.

Le choix s'est arrêté sur l'acquisition d'une CITROEN C3 AIRCROSS.

Ce modèle permettra au policier municipal d'accomplir toutes les tâches qui lui sont confiées par la municipalité, notamment la surveillance et la sécurité de la commune.



Aire de jeux au quartier des Voyettes

Pour le plus grand plaisir des enfants et des parents la nouvelle aire de jeux située au parc des Voyettes est officiellement ouverte, elle est constituée d'une structure avec deux tailles de toboggan ainsi que deux jeux à bascules.

Les élus ainsi que les services techniques travaillent sur la réfection des aires de jeux du parc des villas de Sart, en effet il y aura du changement toujours pour le bien-être des enfants et des parents.



Le "Sacré-Cœur" paysagé !

En concertation avec l'équipe paroissiale, le côté droit de l'église Saint Calixte, rue Allende, appelé "le Sacré-Cœur" du nom de la statue qui l'occupe, va faire l'objet d'un petit aménagement paysager afin de le rendre plus agréable par de la végétalisation, l'aménagement de l'accès, la mise en place d'un banc et de places pour les personnes à mobilité réduite.



La salle des fêtes fait peau neuve !

Si vous passez rue Aristide Briand regardez le nouveau visage de la salle des fêtes. En effet l'armature de la verrière de l'entrée apparaissait en triste état. Les supports étaient corrodés et la peinture piquetée de partout. Les vitres ne laissaient plus passer la lumière et elles ne tenaient plus en place. Aujourd'hui le tout a été démonté, poncé, nettoyé, l'armature fut traitée contre la corrosion et repeinte. Les piquets de façade ont reçu une tôle laquée blanche de finition du plus bel effet. Les nouvelles vitres sont posées et redonnent un nouvel éclat à l'entrée de notre salle des fêtes.



De la rue du Général Leclerc au Quennaumont

Les travaux de rénovation de la rue du Général Leclerc au Quennaumont avancent avec l'effacement des réseaux, la mise en place des trottoirs en béton désactivé et la mise en accessibilité PMR de la mairie annexe. Les travaux devraient, sauf intempéries, être achevés à la fin du printemps



Mise en accessibilité de l'annexe de la mairie au Quennaumont

Aménagement sécurité au pas de tir à l'arc



Rénovation de la rue du 14 juillet



Le 22 mars avait lieu la réunion de concertation avec les riverains de la rue du 14 Juillet pour le projet de rénovation complète de la rue qui débutera cette année.

Les travaux n'ont pu être programmés avant car deux maisons situées dans l'alignement de la rue devaient être démolies après leur acquisition par la commune, les travaux de démolition étant programmés mi-juin.

C'est une rue stratégique de la commune qui va faire l'objet des plus grands soins car elle relie deux axes majeurs que sont la rue Allende et la rue Salengro (les RD 90 et 955 qui se croisent au carrefour de la place).

Cette rue d'une longueur de 300 mètres est par ailleurs située à côté du groupe scolaire privé. Elle comporte deux séquences : une séquence urbaine avec des maisons mitoyennes et une séquence pavillonnaire avec des maisons individuelles.

LE PROJET A TROIS OBJECTIFS :

- **GARANTIR LA SÉCURITÉ DES USAGERS** (création de trois chicanes afin de faire ralentir, passage à 4m de toute la route qui est maintenue en sens unique et double sens vélo). La rue sera une zone 30.
- **RETROUVER DU CONFORT POUR LES PIÉTONS** par la création de 2 vrais trottoirs de 1,5 mètre accessibles aux personnes à mobilité réduite et pour le stationnement en passant de 32 places "anarchiques" à 42 places "organisées".
- **AMÉLIORER LE PAYSAGE** de la rue par l'enfouissement des réseaux, la mise en place d'un nouvel éclairage en leds et création d'aménagements paysagers pour un cadre de vie plus agréable avec fleurs, arbres et pavages pour les entrées charretières.

Pour ce type de projets impactant pour les riverains, la municipalité met systématiquement en place des réunions de concertation avec ces derniers pour aboutir le projet, puis une seconde réunion pour leur mise en œuvre opérationnelle. **Lors de la réunion du 22 mars, cette concertation a permis d'améliorer le projet en précisant notamment le besoin de créer un espace collectif pour les poubelles sélectives qui actuellement stationnent sur le trottoir, ou encore la mise au point relative aux passages piétons.**



Les travaux estimés à 850.000€ ont été inscrits au budget de 2019 (sans recours à l'emprunt ni à l'augmentation des impôts locaux) et devraient pouvoir débuter, compte tenu des retards administratifs, en fin d'année pour une durée d'environ 10 mois.

Commission inondations



Commission inondations

Supervisée par Eric Bogaerd, la commission extra municipale de lutte contre les inondations composée de moitié d'élus et de moitié de citoyens (Messieurs Becquart, Mignolet et Lefeuvre), a été mise en place et va se réunir régulièrement pour assurer le suivi des chantiers liés à la lutte contre les inondations.

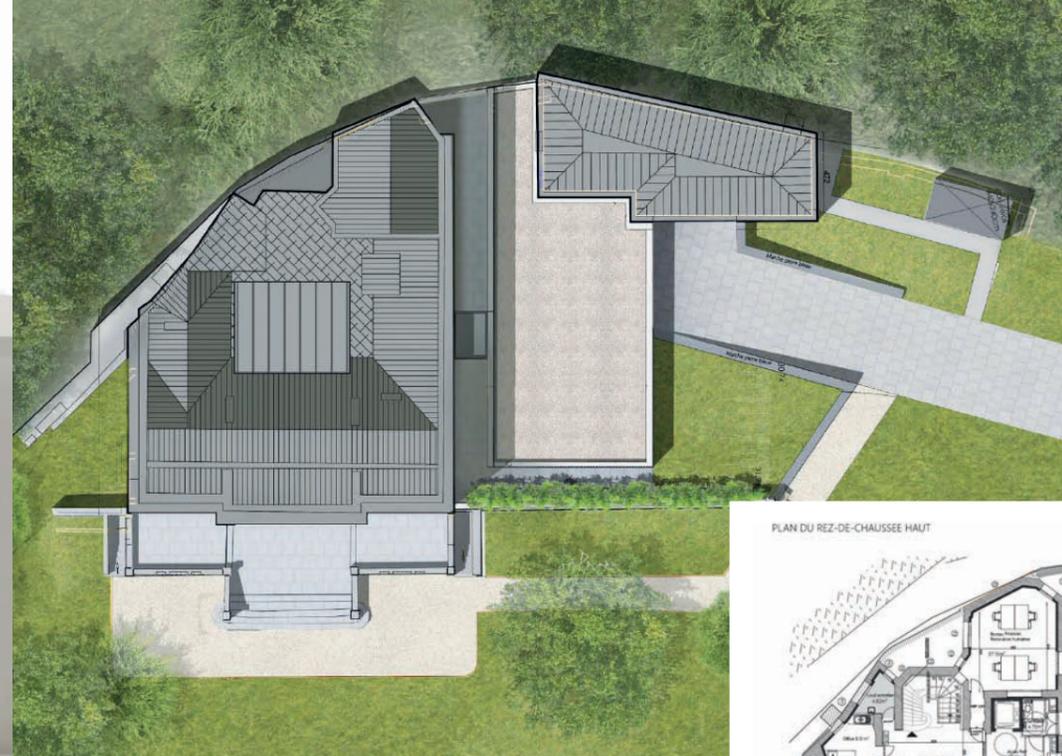
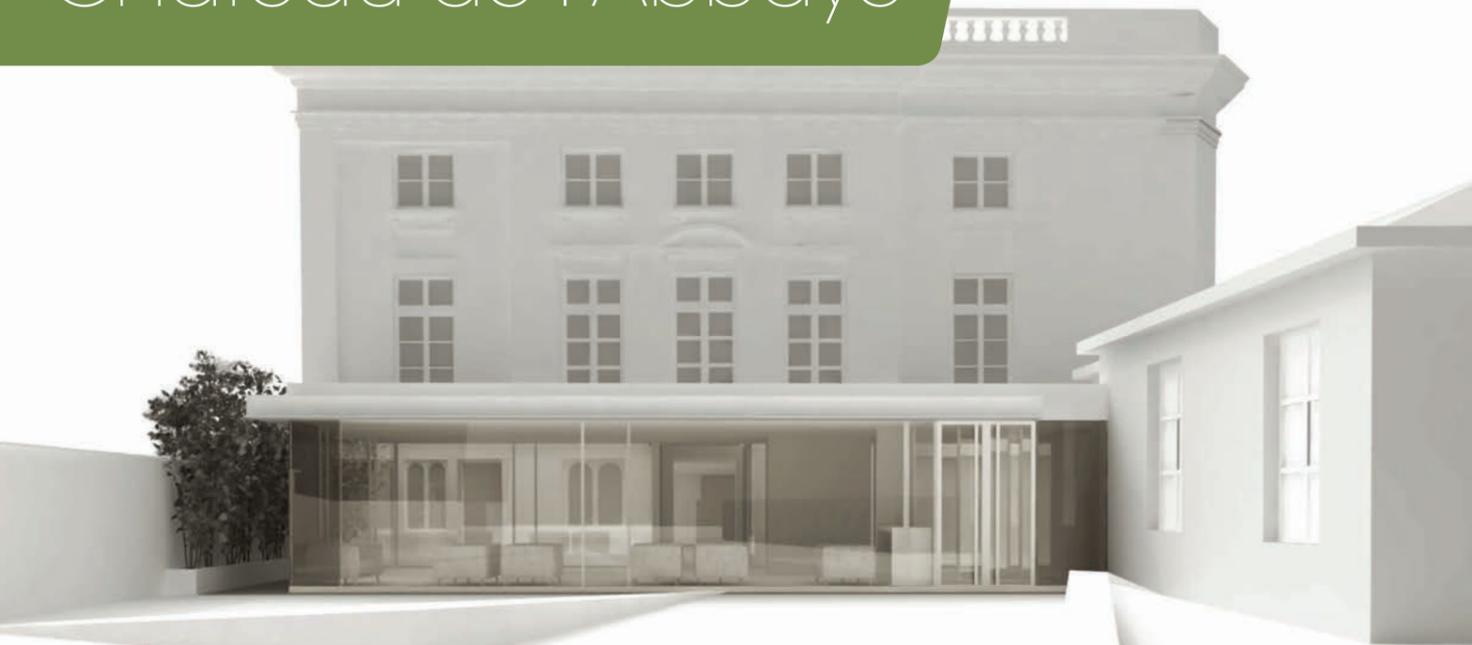
Suite à l'épisode pluvieux exceptionnel de 2016 et à un nouvel arrêté de catastrophe naturelle en 2018 consécutif aux inondations par ruissellement, plusieurs actions ont été menées sur les réseaux.

- **Noreade pose actuellement une nouvelle canalisation de collecte des eaux pluviales rue Demesmay et chemin des Près** (Cf. encadré).
- **Au niveau du centre-ville**, la réflexion porte sur le ruisseau situé le long du chemin dit "derrière les murs" afin de retrouver une circulation d'eau et lutter contre l'envasement.
- **Enfin au Peuvil**, plusieurs aménagements sont dès à présent prévus : prolongement du fossé situé le long du hameau, implantation à l'automne d'une haie arbustive pour freiner les eaux de plaine, pose d'une canalisation supplémentaire de traversée de chemin ou encore création d'un bassin d'orage prévu au futur PLU rue Waldeck Rousseau.

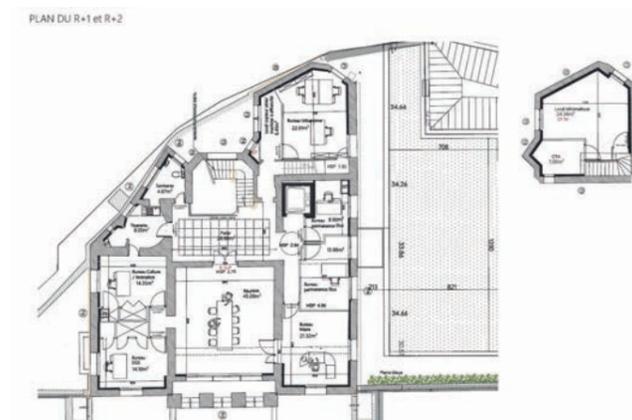
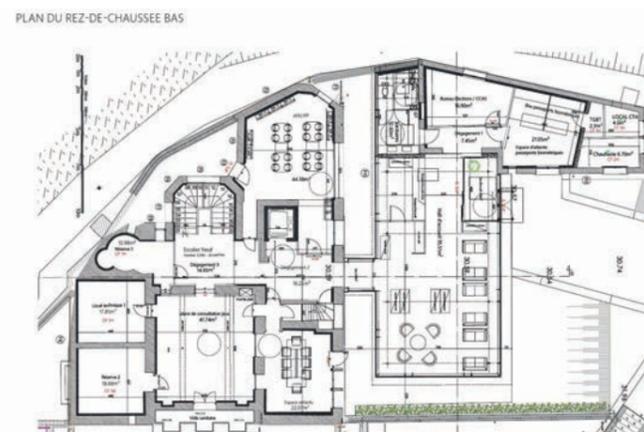
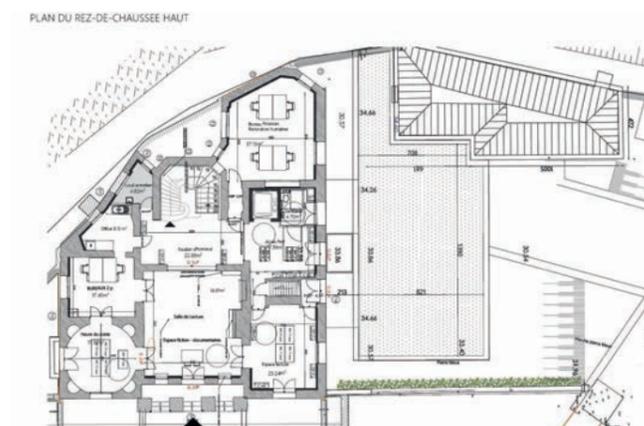
Les travaux de pose d'une canalisation de 800 mm permettant de collecter les eaux de ruissellement venant de la plaine vers le Quennaumont, sont en cours. Grâce à l'accord des propriétaires, cette canalisation stratégique pour la collecte des eaux pluviales, ira du point bas de la pâture située à côté de la ferme blanche de Bourghelles, empruntera la RD 955 jusqu'au chemin des Près, descendra le chemin des près jusqu'au petit pavé puis longera le petit pavé jusqu'aux grandes pâtures pour se rejeter dans les circuits d'eaux pluviales existant dans ce terrain privé. De nouvelles bouches d'égouts seront créées et la commune en profitera dans un second temps pour créer un trottoir chemin des Près qui permettra en outre de canaliser les eaux (et éviter qu'elles ne s'engouffrent dans les propriétés riveraines comme en 2016).



Le coût de ces travaux est de 250.000 € pris en charge par Noreade (sur l'enveloppe de travaux de la commune), la part communale sera de 141.000 € environ.



PLAN MASSE
DU CHÂTEAU DE L'ABBAYE



Pôle Bibliothèque-Médiathèque-Mairie au Château de l'Abbaye : un projet culturel structurant

L'acquisition du Château de l'Abbaye et de son parc le 31 mai 2007, avec l'aide de l'Établissement Public Foncier (EPF) Nord Pas de Calais qui en a assuré le portage pendant 11 ans, résulte de la volonté de la Municipalité de préserver son patrimoine, de le faire découvrir au public et de le valoriser dans un contexte de réduction des ressources financières des collectivités.

Pendant la durée du portage, **une première phase de travaux a été réalisée par l'EPF** (rénovation complète de la toiture et de la charpente du château et de la dépendance, rénovation de l'embranchement du château et d'une partie du mur d'enceinte de la propriété, mise en sécurité du parc). **Une seconde phase de travaux, toujours financée par l'EPF est en cours et vise à la restauration des façades, de la terrasse sud et d'une seconde partie du mur d'enceinte.**

Depuis son acquisition, le parc et le Château ont bénéficié d'une reconnaissance de l'État qui les ont inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques le 9 octobre 2008, le parc bénéficiant quant à lui d'une double protection puisqu'il est en plus de l'inscription, inclus dans le périmètre classé de la Plaine de la Bataille de Bouvines depuis l'arrêté ministériel du 25 juillet 2014.

POURQUOI COUPLER PLUSIEURS ÉQUIPEMENTS ?

Cette mutualisation d'équipement vise plusieurs objectifs :

- **OFFRIR PLUS DE LA PLACE AUX AGENTS QUI TRAVAILLENT ACTUELLEMENT EN MAIRIE.**

La mairie actuelle est en effet devenue trop petite pour permettre un fonctionnement optimal et assurer un accueil confortable pour le public. Monsieur le Maire a d'ailleurs décidé dès 2005 de laisser son bureau aux membres du personnel administratif afin de leur permettre d'avoir plus de confort pour travailler. Il assure actuellement ses permanences et reçoit dans le bureau du Directeur Général des Services.

- **FAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE «UN TIERS LIEU», C'EST-À-DIRE UN LIEU DE RENCONTRE ET D'ÉCHANGE ENTRE LES HABITANTS.**

L'idée de coupler mairie et bibliothèque-médiathèque, c'est l'idée que toutes les personnes qui se rendront en mairie, entreront de fait également dans l'équipement culturel qui, par ailleurs, sera ouvert très largement : à minima aux heures de mairie et en fonction de la disponibilité des bénévoles et du personnel propre à la bibliothèque-médiathèque, une ouverture sera envisagée en

dehors des heures d'ouverture de la mairie. Dans ce contexte, nous remplissons complètement l'ambition assignée aux bibliothèques médiathèques du XXI^{ème} siècle telle que l'a décrite Erik Orsenna dans son rapport : celle de **devenir des maisons de service public culturel.**

La mutualisation permet aussi de rendre naturellement attractive la bibliothèque médiathèque puisque les 5 à 6000 personnes qui fréquentent annuellement notre mairie, pourront, **sur un même lieu, bénéficier des services gratuits de notre nouvel équipement culturel.**

- **OPTIMISER LES COÛTS.**

La mutualisation d'équipements est aussi un enjeu financier dans le contexte des baisses de dotations de l'État qu'a connu la commune pendant tout le mandat actuel. En effet, en comparaison des derniers équipements du même type, livrés dans les communes environnantes ces dernières années, le coût total de rénovation et d'extension du château de l'abbaye, malgré de nombreux aléas découverts lors des études techniques (besoin de renforcer les fondations, traitement de la pollution et la méréule, contraintes liées au classement...), restera bien inférieur au coût qu'auraient représenté deux équipements isolés.

Rappelons enfin que la Communauté de Communes développe actuellement son réseau de bibliothèques-médiathèques du territoire. Très prochainement, en adhérant à la bibliothèque-médiathèque de Cysoing, l'utilisateur aura accès à l'ensemble des bibliothèques du réseau, soit 32 équipements en l'état actuel et pourra bénéficier de l'ensemble des services mis en place par la CCPC : portail internet commun, services et ressources numériques en ligne, animations intercommunales, navettes pour les livres, prêt d'outil et de matériel d'animation pour ne citer que les exemples en interface public

EN QUOI CONSISTE LE PROJET DE RÉNOVATION ET EXTENSION ?

Afin de permettre le couplage des deux équipements, une petite extension dans la cour, au nord, raccordée sur la façade existante du château par un passage vitré étroit pour éviter au maximum les modifications de façade, sera réalisé. **Le lien avec le château a la volonté d'être invisible, transparent sur toutes ses parois.** Dans un objectif de réversibilité, le projet est détaché de la construction principale, permettant également une lecture de la façade sur l'ensemble de ses niveaux.

L'extension qui permettra un accueil commun et un accès direct aux périodiques et à une sélection d'ouvrages, sera raccordée le plus finement possible au bâtiment existant de la conciergerie pour laisser le volume et la composition existante visibles.

L'extension sera fondée sur micropieux pour être la moins invasive possible.

La surface au sol de l'extension est de 134 m². Elle sera complètement vitrée et donnera également accès aux services des titres d'identité numériques et au bureau de l'action sociale.

Le projet ne sera pas visible depuis les viviers, ni de la Pyramide de Fontenoy, il prendra place derrière le mur d'enceinte briques existant. Depuis le hall, et en pied du mur de soutènement, une paroi végétale agrémentera cet accueil ; ces plantations constitueront un filtre végétal sur l'intérieur du mur.

Si la bibliothèque-médiathèque occupera la plus grande partie des espaces au rez-de chaussée bas et haut, l'étage sera quant à lui principalement occupé par les services administratifs municipaux.



Seconde phase des travaux, financée par l'EPF. Restauration des façades, de la terrasse sud et d'une seconde partie du mur d'enceinte.

UN BÂTIMENT HISTORIQUE EXEMPLAIRE.

L'ensemble du bâtiment sera accessible aux personnes à mobilité réduite et visera une excellence en matière de dépense d'énergie avec l'inscription du projet dans la démarche HQE (haute qualité environnementale). En effet, la démarche environnementale ambitieuse dans laquelle s'inscrit le projet a pour objectif de valoriser la réhabilitation par l'installation d'équipements plus performants dans le but d'améliorer significativement les performances thermique et énergétique du bâtiment tout en respectant son enveloppe extérieure, vestige historique et culturel.

Parmi les différentes cibles de la démarche HQE sont notamment retenues les suivantes :

• RELATION HARMONIEUSE DU BÂTIMENT DANS SON ENVIRONNEMENT

L'aménagement paysager de la zone contribuera à l'intégration du bâtiment dans son environnement immédiat. Il permettra de fait d'optimiser le confort visuel des usagers et riverains tout en contribuant à développer la biodiversité sur le site. Les aménagements extérieurs faisant l'objet d'une étude spécifique.

Les cheminements et le stationnement dédiés au site permettront de favoriser le recours aux déplacements doux (vélos) et aux véhicules propres (zone de stationnement équipée de bornes de recharge). Les accès et les cheminements seront optimisés pour apporter un maximum de confort aux usagers.

• GESTION DE L'EAU

Des dispositifs hydro économes seront mis en œuvre de façon à assurer à minima un gain de 50% de consommation d'eau potable. Les chasses d'eau seront à double commande. Les robinetteries seront équipées de mousseur et temporisés.

Il sera étudié, en phases de conception, la possibilité de mettre en œuvre une récupération d'eau de pluie pour l'alimentation des sanitaires et l'arrosage pour économiser 20% d'eau potable.

• MAINTENANCE ET PÉRENNITÉ DES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES

Un suivi des consommations d'énergies (chauffage, ventilation, éclairage) sera installé par la mise en place de sous compteurs.

Pour les systèmes de chauffage, de ventilation, de rafraîchissement, seront considérés : la programmation du démarrage, de l'arrêt, l'extinction automatique en fonction des horaires, le réglage de l'intensité, le fonctionnement par zones homogènes (horaires de fonctionnement ou usages), ...

• CONFORT VISUEL

Le bâtiment principal bénéficie déjà d'ouvertures très satisfaisantes, les façades étant classées, aucune modification ne sera apportée. Le confort visuel sera assuré dans les salles grâce à un choix réfléchi des matériaux (avec coefficients de réflexion lumineux élevés). Les éclairages seront régulés par détecteur de présence et de luminosité.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DU PROJET

TRANSFORMATION DU CHÂTEAU EN POLE MAIRIE/BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL					
Dépenses Prévisionnelles hors taxes			Prises en charge/Recettes Prévisionnelles Demandées		
objet	nature	montant H.T.	objet	nature	montant
Travaux ville	AMO Mairie - Bibliothèque	27 965,00 €	Etat Préfecture	DETR	102 900,00 €
	AMO Bibliothèque	24 700,00 €	Département du Nord	Projets Structurants	300 000,00 €
	Honoraires Architectes	113 100,00 €	Etat (Direction des Affaires Culturelles)	Lecture	600 000,00 €
	contrôle technique	7 530,00 €	Centre Communal d'Actions Sociales	Action Sociale	80 000,00 €
	SPS	4 536,00 €	Financement par la ville	solde prévisionnel	1 597 529,00 €
	dommage ouvrage	25 000,00 €	<i>Emprunt réalisé en 2016 à 0,97% sur 15 ans</i>		1 100 000,00 €
	Travaux extension et aménagement intérieur	2 477 598,00 €	<i>Fonds propres (épargne)</i>		497 529,00 €
travaux Etablissement Public Foncier	Travaux rénovation Terrasse, Façade, Mur enceinte, Cave	1 049 745,00 €	Etablissement Public Foncier	Convention de portage 2007 - 2018	1 049 745,00 €
	TOTAL	3 730 174,00 €		TOTAL	3 730 174,00 €



Retrouvez en détail les plans du projet en mairie

Pour prolonger le rapport et débat d'orientations budgétaires de décembre, le Conseil Municipal a adopté le budget 2019.

Le budget est un acte de PREVISIONS et d'AUTORISATION ; en ce sens, le Maire de la Commune prévoit la nature et le volume des dépenses et des recettes de l'année et propose l'adoption de cet ensemble au Conseil Municipal qui, par son vote, autorise l'exécution du budget.

Cette année, le total du budget s'établit à 4 386 208 € en fonctionnement et 9 849 675 € en investissement soit un total général de 14 235 883 €.

AU-DELÀ DE CE TOTAL QU'INTÈGRE LE BUDGET ?

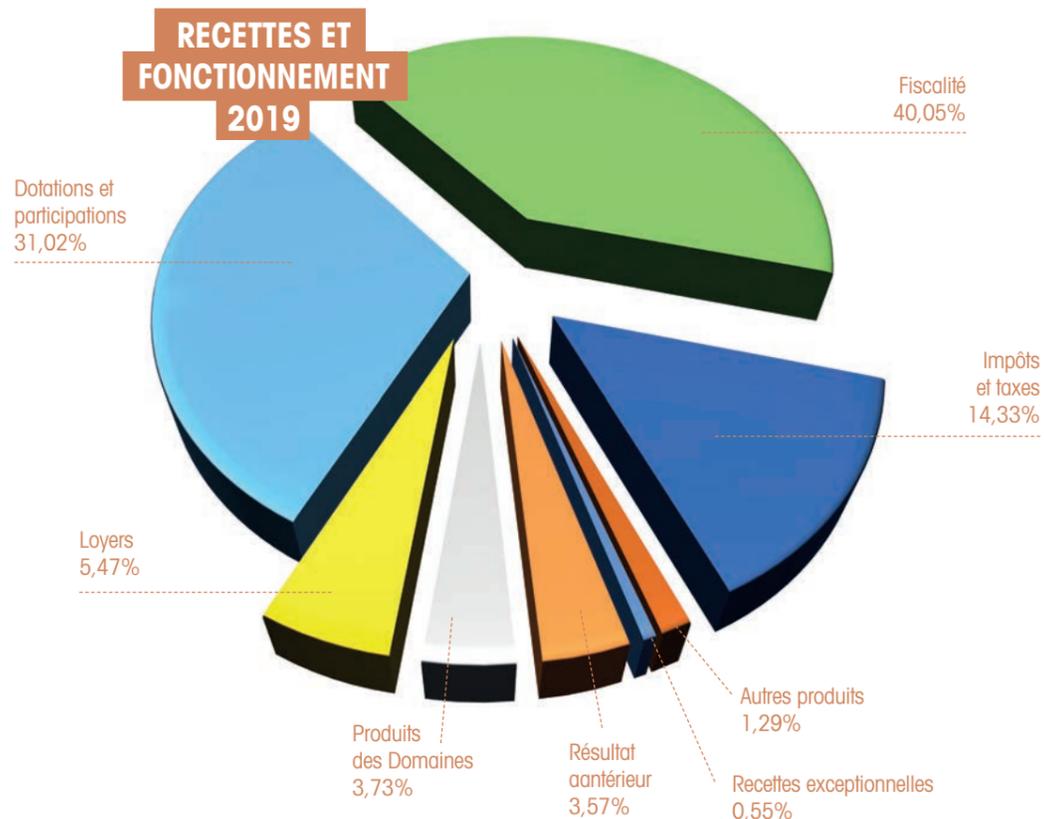
En premier chef le produit de la fiscalité, qui s'inscrit en recettes de fonctionnement.

Cette année encore et depuis 3 ans le budget prévoit la **STABILITE DE TAUX D'IMPOSITION** qui permet le respect de notre engagement à préserver une **FISCALITE MODEREE** mais nous y reviendrons par ailleurs.

A part la fiscalité qui représente 1 756 533 € sur 2 385 158 € d'impôts et taxes au budget, quelles autres recettes participent à l'équilibre de ce dernier ?

- 1 362 375 € de dotations comprenant notamment la dotation globale de fonctionnement et la dotation de solidarité rurale.
- 239 900 € de loyer comprenant notamment les loyers de la gendarmerie
- 163 872 € de produits des domaines qui comprennent notamment celui de la restauration municipale et les locations de salles
- 125 320 € de résultat excédentaire 2018 et 31 056 € de reprise d'excédent d'un budget annexe aujourd'hui clos.

Soit la répartition graphique suivante :



MAIS 4 386 208 € DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT POUR QUOI FAIRE ?

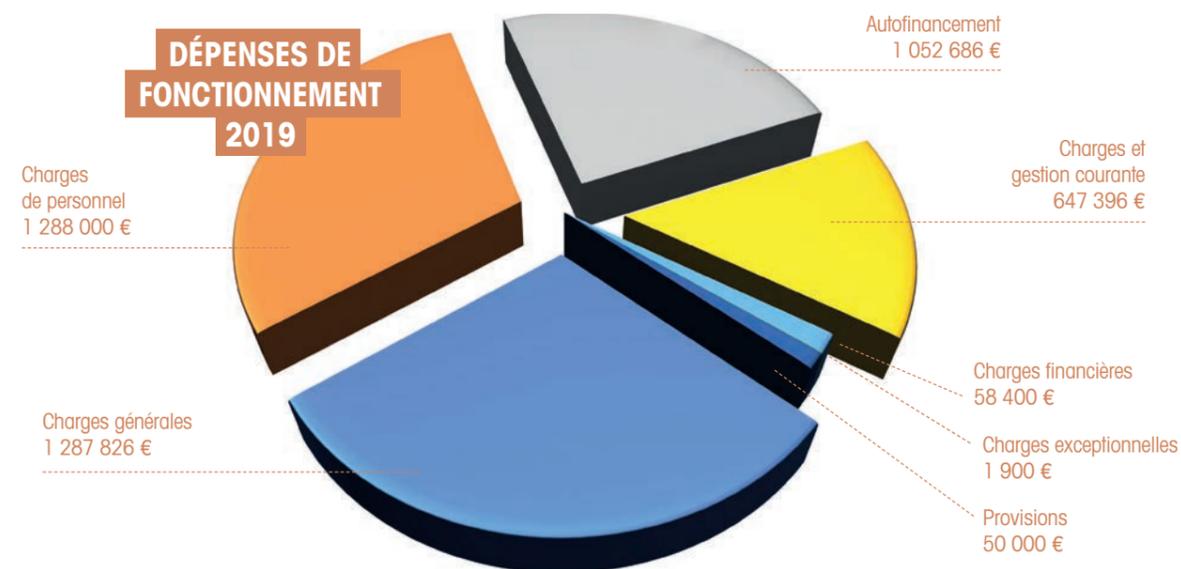
Pour bien fonctionner, **la mairie doit entretenir ses équipements et ses espaces publics** ; ce montant se retrouve dans les charges générales qui s'établissent à 1 287 826 €. Afin de répondre aux demandes en administration générale, aux écoles, en garderie et restauration, en entretien de nos équipements et espaces, il est nécessaire de prévoir **le personnel adapté**, soit une prévision de budget de 1 288 000 €.

Pour les charges de gestion courante qui comprennent les indemnités, les subventions dont la subvention au CCAS et celle de la crèche, la participation de la commune aux écoles privées, la participation de la commune à la défense incendie, la prévision s'établit à 647 396 €.

Les charges financières, c'est-à-dire le remboursement des intérêts, s'élèvent à 58 400 €

Les provisions à 50 000 €.

Enfin, il faut souligner l'effort important réalisé par la commune sur l'autofinancement qui représente, avec 1 052 686 €, plus d'un cinquième du total du budget de fonctionnement. Soit la représentation graphique suivante :

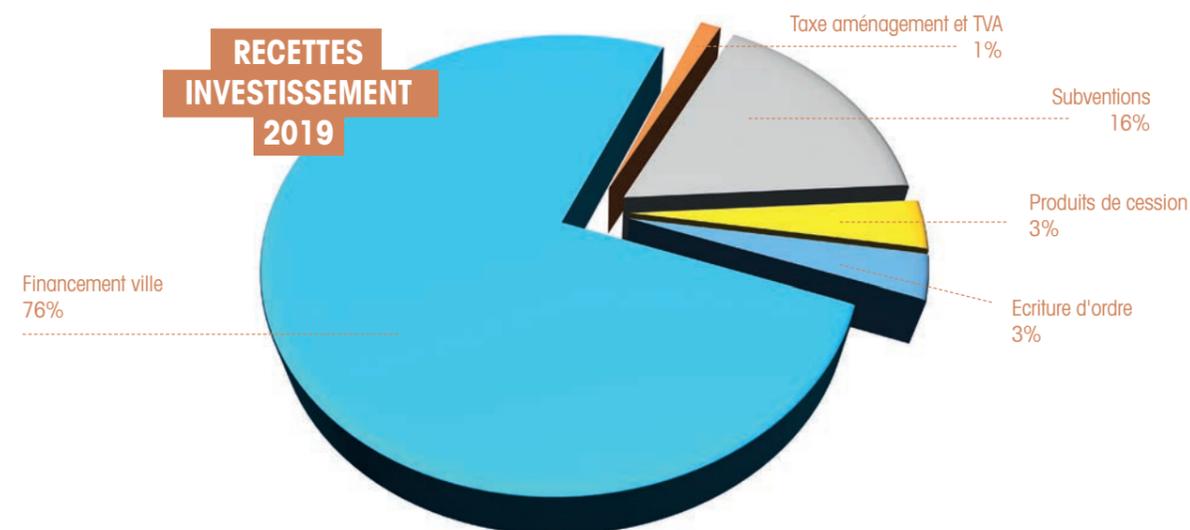


ET COMMENT FINANCER LES INVESTISSEMENTS ?

Pour financer l'investissement qui représente 9 849 675 € la ville escompte et prévoit principalement :

- 340 000 € de produits de cession
- 130 000 € de taxe d'aménagement et de fonds de TVA
- 1 619 467 € de subventions dont 1 082 900 € de subventions pour le château (1 082 900 € étant directement pris en charge par l'EPF).

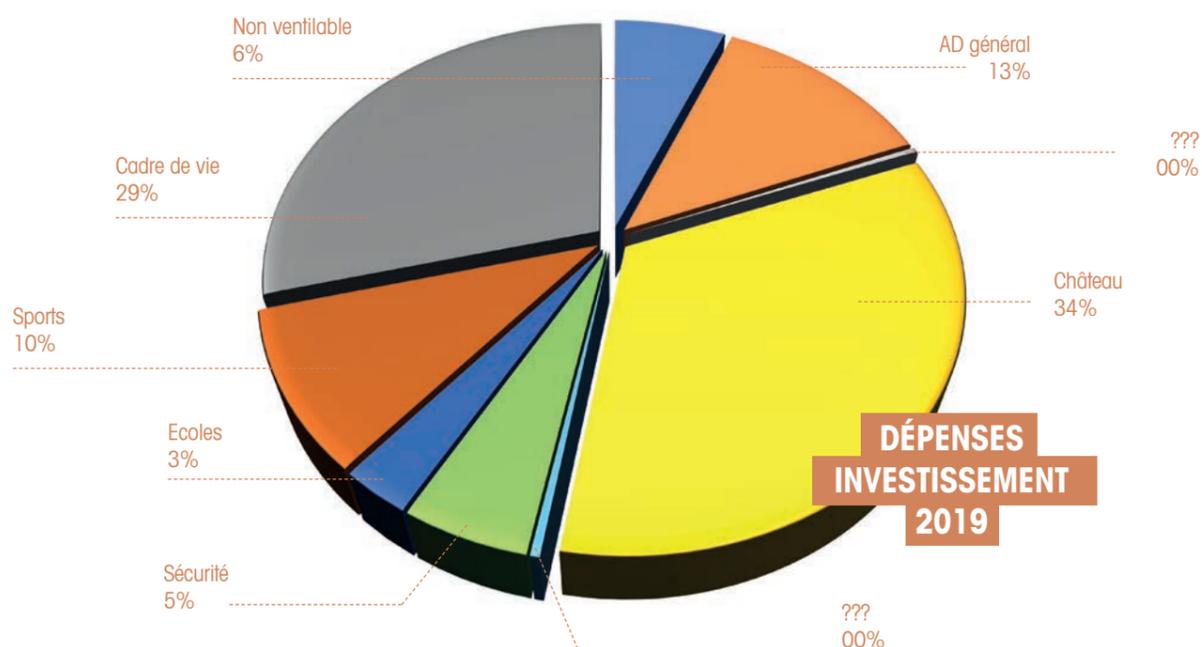
Et bien sûr le financement de la commune pour financer ses investissements dont la reprise de l'autofinancement de la section de fonctionnement pour 1 052 686 €, 1 300 000 € d'affectation de résultat 2018, la reprise du résultat de la section d'investissement 2018 soit 5 105 821 €, pour un total de 7 458 507 € sur 9 849 675 € soit plus de 75% du total de la section et ceci sans recourir, cette année, à un nouvel emprunt.



AU NIVEAU DES DÉPENSES À VENIR

Pour les dépenses, la municipalité prévoit :

- **1 233 539 €** de dépenses d'administration générale reprenant notamment 978 000 € d'acquisition pour le Château et son parc, 68 349 € de solde pour la Pyramide de Fontenoy, 15 000 € d'accessibilité pour la mairie annexe pour les postes principaux
- **3 299 874 €** de prévisions pour la transformation du Château en pôle hôtel de ville médiathèque (on escompte 1 082 900 € de subventions pour le Château hors remboursement de FCTVA estimé qui intervient l'année suivante la dépense et estimé à 527 000 €)
- **973 798 €** de dépenses pour le sport dont 418 000 € pour le changement de toiture salle Penny Brookes, 300 000 € pour la création d'un terrain de football en herbe, 82 000 € pour le déplacement du terrain multisports, 55 000 € pour le changement de praticable dans la salle de gymnastique, en postes principaux
- **286 154 €** pour les écoles dont à titre principaux : 121 751 € pour le changement de toiture à l'école maternelle et 73 409 € pour l'équipement mobilier et informatique des écoles publiques, 50 000 € pour les aires de jeux et 5 000 € pour le conseil des jeunes.
- **513 314 €** pour la sécurité reprenant l'acquisition du terrain pour le centre d'incendie et de secours et le versement d'une subvention d'équipement pour un total de 382 232 €, et 107 536 € de vidéoprotection et 23 546 € d'équipements pour la police municipale.
- **2 847 845 €** de dépenses de cadre de vie reprenant 2 361 112 € de travaux de voirie (rue du 14 juillet, rue des Prés, rue du Général Leclerc, route de Louvil, maîtrise d'œuvre pour les travaux de requalification des rue Lebas, Salengro et places Faidherbe et République, maîtrise d'œuvre pour le Parc du Château, des aménagements d'espaces publics et des matériels pour les services,...).
- **38 935 €** de dépenses pour la culture et l'animation dont 21 383 € pour la salle des fêtes le reste étant représenté par l'acquisition de matériels
- **626 150 €** de dépenses non-ventilables dont 308 000 € de remboursement de capital d'emprunt le reste représentant des écritures d'ordre.



LE CONCOURS DES ASSOCIATIONS

La commune est fière de pouvoir compter sur une diversité d'associations capables de proposer, aux Cysoniens bien sûr, mais pas seulement, des activités variées notamment sportives.

Dans ce cadre et pour accompagner ces dernières dans leur effort et leur vitalité, la municipalité participe aux financements soit par le versement d'aides directes, que représentent les subventions, soit par la mise à disposition de moyens logistiques et de locaux, soit les deux.

Pour ce qui concerne les versements directs, avec la mise en place de la politique de redressement des comptes publics du Gouvernement, la commune avait sollicité des associations des efforts de gestion et avait diminué le montant de subventions sans toutefois diminuer les aides en logistique, en mise à disposition de locaux.

Cette année, compte tenu que notre Dotation Globale de Fonctionnement n'est plus obérée et est maintenue, nous avons décidé de revoir nos aides directes et de les augmenter sensiblement. **C'est ainsi que de 32 845 € le total des subventions est arrêté à 36 251 € soit une progression plus de 10% par rapport à l'année dernière.**

En sus de ces aides directes il en est une dédiée à la participation de la commune pour la réservation des berceaux à la crèche « Le Petit Prince » qui s'élève cette année au total de 199 507 €. Soit le tableau de subventions ci-contre :

ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES (voilé en) :	2017	2018	2019
UNC AFN	400 €	400 €	400 €
Amicale Sapeurs Pompiers	800 €	800 €	-
APE Yann Arthus Bertrand (1,5 € / enfant cysonien)	310,50 €	292,50 €	271,50 €
APE Saint Exupéry (1,5 € / enfant cysonien)	145,50 €	147 €	162 €
APEL N-D Saint Joseph (1,5 € / enfant cysonien)	189 €	193,50 €	187,50 €
Les Amis du Quennaumont	-	-	400 €
Babilou (pour mémoire car contrat de DSP)	191 760 €	195 595,20 €	199 507,20 €
Association (coopérative) Saint Exupéry (100 €/enfant)	1 200 €	1 200 €	1 200 €
Maternelle	1 200 €	1 200 €	1 200 €
Association (coopérative) YAB	800 €	1 800 €	-
Association (coopérative) classe découverte YAB	5 400 €	6 000 €	4 900 €
Primaire	6 200 €	7 800 €	4 900 €
ORPM	1 200 €	1 200 €	1 200 €
Zazouzanis	700 €	700 €	800 €
AZO	500 €	500 €	600 €
Société Historique Pays de Pévèle	300 €	500 €	2 000 €
Colombophiles	100 €	100 €	100 €
Cysoing en Chœur	1 700 €	1 700 €	1 800 €
Les Avettes	2 500 €	1 462 €	2 000 €
Gymnastique volontaire	600 €	700 €	600 €
Association Sportive Saint Evrard	800 €	800 €	2 000 €
Les Archers	-	700 €	700 €
Hand Ball	1 600 €	1 600 €	2 400 €
Le Progrès Cysonien	800 €	800 €	1 800 €
Etoile Amicale Club Cysoing	2 500 €	2 750 €	2 750 €
Cinabre Rouge	800 €	800 €	880 €
Volley Ball club	2 500 €	4 000 €	5 000 €
Volley Ball (exceptionnelle)	1 500 €	-	-
Basket Ball	2 200 €	2 750 €	2 900 €
Trident Fléchettes Club	100 €	100 €	100 €
Association Rêve de Jade	100 €	150 €	200 €
Taï Do	300 €	400 €	500 €
Club de pétanque	400 €	200 €	100 €
Hip hop	-	100 €	300 €
Associations Sportives	14 200 €	15 850 €	20 230 €
Total de subventions	222 605 €	228 440,20 €	235 758,20 €

LA FISCALITÉ DES MÉNAGES

Vous le savez, tous les ans vous recevez votre avis de Taxe d'Habitation, votre avis de Taxe Foncière.

Ces avis sont la traduction de la politique fiscale de la commune mais également celles de la Communauté de Communes Pévèle Carembault, du Département du Nord.

En 2014, nous nous étions engagés à maintenir une FISCALITE MODEREE, malgré plusieurs augmentations intervenues pour notamment atténuer l'impact négatif du redressement des finances publiques sur les finances communales, **on peut affirmer que cet engagement est respecté.**

Ainsi, les taux d'imposition s'établissent-ils comme suit :

Taxe d'habitation : 26.21% soit 30% de moins que la moyenne des taux départementaux de 37.56%

Taxe foncière : 19.69% soit 26% de moins que la moyenne des taux départementaux de 26.73%

Taxe foncière non bâtie : 74.40% soit 32% de plus que la moyenne des taux départementaux de 56.04%

On le constate, nos taux sont pour les deux premiers, qui représentent plus de 96% des recettes fiscales, bien inférieurs à la moyenne des taux départementaux.

Afin de mesurer l'impact de la fiscalité des Cysoniens une étude de l'évolution de la Taxe Foncière a été réalisée sur le mandat et sur le

bloc communal constitué par la commune et l'intercommunalité. Compte tenu de la décision du Gouvernement d'exonérer, à terme, la totalité des Taxes d'Habitation, l'analyse s'est exclusivement concentrée sur l'évolution de la taxe foncière d'une maison de 80 m² sans jardin.

années	2014	2015	2016	2017	2018	2019
base d'imposition	639 €	645 €	652 €	654 €	662 €	677 €
taux ville	18,74 %	19,30 %	19,69 %	19,69 %	19,69 %	19,69 %
CCPC Ordures Ménagères	19,00 %	19,00 %	19,00 %	17,10 %	17,10 %	14,88 %
CCPC Ordures Ménagères	0,227 %	0,227 %	0,227 %	0,227 %	0,227 %	0,227 %
syndicats communes		0,173 %	0,288 %	0,286 %	0,280 %	0,280 %
% bloc communal	37,97 %	38,70 %	39,21 %	37,30 %	37,30 %	35,08 %
total taxe bloc communal	242,61 €	249,62 €	255,62 €	243,96 €	246,91 €	237,47 €
dont ville	119,75 €	124,49 €	128,38 €	128,77 €	130,35 €	133,30 €
taux département	17,06 %	17,06 %	21,45 %	21,45 %	19,29 %	19,29 %
taxe spéciale	0,603 %	0,607 %	0,531 %	0,506 %	0,509 %	0,509 %
total taxe autre	112,87 €	113,95 €	143,32 €	143,59 €	131,07 €	134,04 €
fraîs gestion Etat	17 €	17 €	18 €	17 €	17 €	16 €
total général taxe foncière	372,48 €	380,57 €	416,93 €	404,55 €	394,98 €	387,51 €

Sur la période, la totalité de la taxe foncière augmente de 15 € sur 6 ans ce qui représente une majoration de 4% alors que sur le bloc communal, on constate une diminution de 5 € soit - 2% sur la totalité du mandat. **En ce sens, l'intercommunalité dans laquelle nous nous inscrivons pleinement est, par les économies d'échelle générées, une chance pour les Cysoniens.**



Conférence-débat éco citoyenne

5 avril 2019

Alors qu'une prise de conscience générale est en cours sur des problématiques écologiques comme le changement climatique, l'appauvrissement de la biodiversité, la nécessité de réduire notre consommation d'énergie, utiliser davantage les énergies propres, réduire notre impact carbone sur la planète, réduire notre production de déchets, agir de manière responsable en consommant mieux, voire moins... **la commune a organisé pour la première fois, une conférence débat avec rencontre de professionnels et d'éco-citoyens, le 05 avril dernier.**

Plusieurs intervenants sont venus présenter leurs expériences et leurs domaines d'actions permettant aux habitants de notre commune d'engager des démarches éco citoyennes.

Parmi eux, la démarche très originale et exemplaire présentée par **Guillaume et Gilles** venus expliquer l'action "**Peuvil en Transition**", ou quand un quartier se mobilise pour faire bouger et changer les choses. **Claire et Claude-Arnaud** promeuvent, entre autres l'usage du vélo, **Renaud et Antoine** cultivent leurs légumes "bio", **Valérie** essaie de ne plus utiliser sa voiture (mais la navette Pev'Aile qui rabat sur la gare de Templeuve), **Pierre** a lancé la page Facebook "**Mon Cysoing Récup**", **Patrick** promeut l'apiculture, un groupe Whatsapp a été créé pour se prêter du matériel et faire des échanges, aucune occasion n'est manquée de participer aux actions communes comme le World Clean Up Day, l'opération Hauts de France Propres ou encore la fête des voisins pour resserrer les liens entre les habitants du quartier et investir des moments de rencontre, d'échange et de partage.

Renaud Ennique, directeur de l'école Yann Arthus Bertrand a expliqué les actions qui ont permis à l'école Yann Arthus-Bertrand d'obtenir le label Ecole en Développement Durable niveau 3, soit la plus haute distinction !

Brigitte Raux, qui a créé l'association le Don de Soie (et donne une seconde vie aux objets et vêtements au sein de l'ancienne usine Bergerot, Chemin du Melchamez), représentait le collectif Pévèle Zéro Déchet qui promeut la réduction des déchets ménagers, ce qui induit un changement radical de comportement

dans ses habitudes de consommation. La phrase à retenir : "Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde" Gandhi

Laure Plouvier, Conseillère Info Energie de la Pévèle Carembault, a rappelé les conseils principaux pour rénover son logement et invité les habitants qui le souhaitent à prendre rendez-vous pour des conseils personnalisés et gratuits (action financée par la CCPC).

Aurélien Augez, de "Concept3E" a expliqué l'intérêt, ou pas, de s'équiper en panneaux photovoltaïques qui permettent désormais l'autoconsommation, explication complétée par **Guy Lamour, conseiller indépendant en évaluation thermique des bâtiments** dont l'appareil de mesure permet de prendre conscience des défauts d'isolation d'un bâtiment et des pièges à éviter en la matière.

Une soirée passionnante et profitable à tous qui induira des actions concrètes par les personnes les plus motivées.

Vous souhaitez participer au collectif Pévèle Zéro Déchet (RDV sur leur page Facebook), ou demander de l'information à l'espace info énergie n'hésitez pas à contacter la mairie accueil@cysoing.fr ou pour tout ce qui concerne la rénovation thermique des bâtiments ou les économies d'énergie lplouvier@adilnord.fr

 Pour plus d'informations <http://ecocitoyens.ademe.fr>

CREATION D'UN JARDIN BOTANIQUE

Ce jardin, en projet depuis des années, devrait voir le jour cet été.

Entourés de treillages de châtaigniers, ces carrés de "simples" ressembleront à ceux que l'on trouvait autrefois au sein des abbayes pour nourrir et soigner la population.

Pour les plus petits, une première approche par les odeurs des plantes aromatiques devrait les sensibiliser aux trésors qu'on trouve dans la nature.

Pour les plus grands, une initiation à la botanique devrait leur faire comprendre la notion de "famille" de plantes.

Enfin, pour les passionnés, les vertus médicinales des plantes seront renseignées sur des étiquettes explicatives.

Des visites guidées pourront être organisées selon le thème choisi.

La création de ce jardin botanique sera réalisée en collaboration avec une classe du lycée de Genech.

Des bénévoles sont déjà prêts à partager leurs connaissances d'un savoir qui malheureusement se perd.

Nous avons besoin encore de parrains et marraines qui pourraient nous aider à réaliser ce projet, soit en nous apportant des plants recherchés, soit en entretenant ces carrés, soit en faisant des animations autour de ces plantes... **Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie !**



LA PEVELE CAREMBULT RECENSE VOS VERGERS ET ARBRES FRUITIERS !

La Pévèle-Carembault a besoin de vous !

Elle lance une opération pour connaître les arbres fruitiers que vous avez dans votre jardin, ainsi que vos vergers.

Il s'agit d'une démarche de sensibilisation de long terme, dont l'objectif est la restauration des vergers et, pourquoi pas, la création de nouvelles plantations près de chez vous. Ce recensement a également pour but de vous sensibiliser aux espèces locales afin de préserver la biodiversité de notre territoire.

Si vous posséder ne serait-ce que quelques arbres fruitiers, contactez-nous par téléphone au 03 20 59 48 39 ou par mail bdeschuytter@pevelecarembault.fr.

Nous pouvons également vous rencontrer pour échanger sur ce projet et vous mettre en relation avec des associations qui peuvent vous conseiller sur l'entretien de vos arbres.

Et pourquoi pas créer une fête de la pomme en Pévèle-carembault ?

A VOUS DE JOUER !



Autoconsommation et Autoproduction d'électricité

L'autoconsommation

Produire de l'électricité avec des panneaux photovoltaïques est déjà possible pour les particuliers depuis de nombreuses années. Il est également possible de consommer instantanément à son domicile tout ou partie de sa production. Les puristes vous diront que « autoproduction » et « autoconsommation » sont bien distinctes. Avec une installation de petite puissance, il est donc possible d'avoir un taux d'autoconsommation très important alors que le taux d'autoproduction peut être plus réduit. Il existe des outils numériques pour tester la rentabilité de projet d'installation.

Autoconsommation (%) = Production consommée sur place / production totale.

Autoproduction (%) = Consommation produite sur place / consommation totale.

Le surplus

Les installations photovoltaïques sont restées onéreuses longtemps, mais bénéficiaient d'aides financières importantes. Maintenant, les tarifs ont bien baissés mais il n'existe plus de Crédit d'Impôt et le tarif d'achat de cette électricité à bien baissé également. Toutefois, une prime à l'installation en autoconsommation existe mais ne peut, à priori, fonctionner que si l'on choisit l'option de raccordement en vente de surplus.

Le démarchage

Avec la création de cette prime à l'autoconsommation, nous avons vu de nouveau apparaître des structures qui se rapprochent plus de l'éco délinquance que du vrai professionnel tâchant de développer la filière des énergies renouvelables et décentralisées. Soyez ainsi vigilant par rapport aux organismes que vous contactez ou qui vous contactent. Si ce type d'installation vous intéresse, mieux vaut suivre les conseils habituels : solliciter des entreprises locales et faire des devis comparatifs. Nos services sont bien sûr là aussi pour vous aider à voir plus clair dans votre projet.

Un conseiller FAIRE proche de chez vous : L'Espace Info-Energie Grâce au soutien financier de la Communauté de Communes Pévèle Carembault, le service EIE est depuis 2015 un service de proximité. Ses bureaux sont situés à Templeuve-en-Pévèle et des permanences mensuelles ont lieu sur plusieurs communes du territoire (Cysoing, Phalempin, Pont à Marcq, Ostricourt, Gondécourt).

Un service gratuit, neutre et indépendant.

Pour contacter notre service 03.59.611.202. Si vous souhaitez rencontrer la conseillère, il vous est demandé de prendre rendez-vous, même pour les permanences mensuelles.

Le service EIE est financé par





La ville de Cysoing est inscrite au concours des villages fleuris.

24



« QU'EST-CE QU'UNE VILLE OU UN VILLAGE FLEURI ?

- Une commune qui améliore la qualité de vie
- Une commune qui améliore l'image et l'accueil
- Une commune qui développe l'économie locale
- Une commune qui favorise le lien social
- Une commune qui agit en faveur de l'environnement

Le label témoigne d'une stratégie municipale volontariste mise en œuvre, avec l'ensemble des agents ou des services, avec les partenaires ou les bénévoles, sur la commune avec bon sens et cohérence. » (définition du CNVVF)

En fait, le fleurissement n'est que l'un des nombreux critères qui donnent accès au label.

La commune est jugée sur son action en faveur de la biodiversité, la gestion des arbres et des plantes, les économies d'eau et d'énergie, la protection des oiseaux, des insectes et des petits mammifères... mais aussi sur le partage des espaces publics, la mise en place de jardins solidaires ou partagés, l'éducation des scolaires à la protection de l'environnement, les réunions publiques sur le thème de la nature sans oublier l'amélioration de l'attractivité de la ville par la création de parkings, l'embellissement des façades, la mise en valeur des monuments historiques, le déroulement d'animations ...le tout favorisant l'activité des commerces et services dans la ville.

La politique menée par notre ville depuis de nombreuses années permet de répondre déjà à de nombreux critères et l'inscription officielle au concours nous permettra de mobiliser davantage les cysoingiens.

Nous avons besoin de tous pour veiller à la propreté de la ville, au respect des plantations et des mobiliers et espaces publics. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles prêts à s'investir dans ce challenge, embellissez vos maisons, vos rues et vos quartiers, afin que nous soyons tous fiers et heureux d'habiter à Cysoing !



Inauguration du bois de la Tassonnière
4 mars 2019



Un poumon vert s'ouvre à vous à Cysoing...



Inauguré le 4 mars par Jean-René Lecerf, Président du Département du Nord, Patrick Valois, vice-président, nos deux conseillers départementaux Joëlle Cottenye et Luc Monnet et Benjamin Dumortier, Maire de Cysoing, le bois de la Tassonnière complète la liste des espaces naturels du Département ouverts au public.

Désormais protégé au titre de son intérêt écologique, le bois de 44 hectares (environ un tiers de la surface totale du bois, les deux autres tiers restant privés) sera géré en partenariat avec l'Office National des Forêts et fera l'objet d'une valorisation écologique : ses peupleraies seront notamment transformées en boisements de feuillus régionaux afin d'augmenter la diversité de la faune et de la flore locale.

"Aux portes de la métropole lilloise, le Département a ouvert ce poumon vert de 44 hectares aux Cysoingiens et aux Nordistes avec une vocation de solidarité humaine pour que chacun puisse en profiter" confie Patrick Valois, Vice-président en charge de l'Environnement. "Ce nouvel espace aux portes de Lille permettra à de nombreux habitants de la métropole de profiter d'un espace vert accessible facilement".

Le Département du Nord organise également tout au long de l'année dans ses espaces naturels des sorties à destination des publics scolaires ou des Nordistes en situation de handicap.

À vélo ou à pied, dans les allées de chênes, d'hêtres et de charmes, peut-être apercevrez-vous des chevreuils, rapaces, chouettes, mais aussi écureuils roux ou chauve-souris... Vous ne pourrez pas rater en tout cas la future nurserie pour les amphibiens, une petite mare aménagée à l'entrée du bois !

L'achat de ce bois (1,2 million d'euros) a été possible grâce aux subventions du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) à hauteur de 216 000 € et de l'Agence de l'eau à hauteur de 578 000 €

Le bois de la Tassonnière est relié à l'Espace naturel des Marais de la Marque et accessible depuis les communes environnantes. OUVERT À TOUS !

25



L'association EOLLIS, propose un ensemble de service gratuit, en mobilisant une équipe de professionnels expérimentés (médecin, infirmiers, assistantes sociales, ergothérapeute, psychologue ...), pour :

- Accompagner et faciliter le maintien à domicile malgré la perte d'autonomie,
- Apporter un soutien adapté afin de faire face aux maladies graves, au cancer et à ses répercussions.
- Eviter les hospitalisations ou ré-hospitalisations

POUR LES PERSONNES DE 60 ANS ET PLUS :

- **SERVICE DU CLIC-RELAIS AUTONOMIE** : il vous apporte une information, un conseil, un appui à partir d'une évaluation réalisée à votre domicile. L'accompagnement personnalisé est assuré par une coordinatrice. Pour répondre à vos besoins, elle assurera le lien avec tous services utiles et vous facilitera l'accès aux aides légales et/ou spécifiques.
- **SERVICE DU RÉSEAU DE SANTÉ GÉRONTOLOGIQUE (RSGT)** : il intervient pour les besoins d'une expertise ou lors d'une sortie d'hospitalisation lourde, notamment en cas de poly-pathologies. L'équipe médicale et paramédicale réalise à domicile une expertise en appui avec votre médecin traitant, pour vous proposer un plan de soins adapté à vos pathologies.
- **SERVICE GESTION DE CAS DANS LE CADRE DE LA MAIA** (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie) dans le cadre du plan Alzheimer : l'équipe accompagnera au long cours les situations les plus complexes. (Problèmes de santé multiples, perte d'autonomie, difficulté de gérer ses besoins, refus des aides nécessaires, pas d'entourage proches).

POUR LES PERSONNES TOUCHÉES PAR LE CANCER ET LEURS PROCHES

- **SERVICE DE L'ESPACE RESSOURCES CANCERS (ERC)** : l'équipe vous propose un accueil et une écoute personnalisée et vous présentera les activités adaptées et accessibles en fonction de vos besoins et attentes. Les activités sont réalisées avec l'appui d'intervenants qualifiés et spécialisés (sophrologue, psychologue, professeur d'activité physique adapté, art-thérapeute ...) sur les antennes de Phalempin, Villeneuve d'Ascq, Loos ou Faches-Thumesnil.
C'est un espace « passerelle » entre la prise en charge hospitalière et le retour à la vie ordinaire.

POUR LES GRANDS MALADES

- **SERVICE DU RÉSEAU DE SOINS PALLIATIFS (RSP)** : il intervient en lien avec votre médecin traitant. L'équipe médicale et paramédicale vous accompagne et coordonne les interventions au domicile. Il vous apporte un soutien social, psychologique et éthique, il dispense également des conseils en matière de gestion de la douleur.

Plus d'informations

03.20.90.01.01 ou sur **www.eollis.net**

La plateforme EOLLIS fonctionne du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

SOLIDARITÉS NOUVELLES face AU CHÔMAGE

C'est pour aider les personnes au chômage à ne pas rentrer dans la « spirale » de la dépréciation et de l'isolement que Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) développe une méthode d'accompagnement individualisé.

Cette méthode est reconnue nationalement par Pôle emploi et est complémentaire de Pôle emploi et des organismes publics.

En complément de l'accompagnement, SNC crée et finance des emplois solidaires pour des personnes accompagnées, dans des structures de l'Economie Sociale et Solidaire. L'association propose également des activités collectives aux chercheurs d'emploi pour redonner confiance, rompre la solitude ou répondre à des besoins de formation.

SNC propose aux chercheurs d'emploi un accompagnement gratuit, personnalisé et humain, par un binôme de bénévoles, basé sur l'écoute et la remise en confiance, avec l'objectif du retour à l'emploi ou la formation.

SNC, c'est une association nationale composée de 2 500 bénévoles et 200 groupes sur toute la France.

Les Groupes de Solidarité en région se situent à : Amiens, Arras, Croix, Douai, La Madeleine, Lille, Marcq en Baroeul, Mouvaux, Pévèle Carembault, Prêmesques, Soissons, Valenciennes.

A CYSOING, le groupe Pévèle Carembault organise une permanence chaque 1er lundi du mois de 9H30 à 10H30 en mairie pour accueillir les chercheurs d'emploi.

**Vous cherchez un emploi ?
Ne restez pas seul**



SOLIDARITÉS NOUVELLES face au CHÔMAGE

Solidarités Nouvelles face au Chômage vous propose un accompagnement personnalisé et gratuit, quels que soient votre situation, votre domaine d'activité et vos qualifications.

<p><i>Vous souhaitez</i></p> <ul style="list-style-type: none"> un soutien humain un échange concret un accompagnement dans la durée 	<p><i>Nous pouvons</i></p> <ul style="list-style-type: none"> vous écouter vous donner des conseils personnalisés vous appuyer dans la construction de votre projet professionnel
---	--

NOUVEAU à CYSOING à partir du 1^{er} avril !

Une permanence des bénévoles SNC
Pévèle Carembault
Les 1^{ers} lundi de chaque mois de 9h30 à 10h30

Victoria Massart : 06 11 42 80 27
snc.pevelecarembault@snc.asso.fr

Deux personnes bénévoles vous accompagnent dans votre recherche d'emploi, **mais il vous appartient d'agir.**

Pour en savoir plus snc.asso.fr



Contact SNC sur Cysoing :
Pierre DURAND
06 76 49 40 85
 pierre.durand64@sfr.fr
www.snc.asso.fr

Le CME, solidaire, écologique & créatif !

Depuis son élection en octobre dernier, le Conseil Municipal des Enfants (CME) se montre très actif : Il a participé aux commémorations de la grande guerre par la lecture très émouvante de lettres de poilus. Il a ensuite contribué à la collecte de denrées au profit de la banque alimentaire puis s'est mobilisé, bravant les intempéries, autour d'une vente de gâteaux et bonbons pour le Téléthon : 500 euros ont été récoltés !

Il a été moteur dans l'opération "nettoyons notre commune avec les Hauts-de-France propres" en invitant très largement la population notamment via les écoles primaires ; ce sont plus de 300 kg de déchets qui ont été ramassés dans toute la commune. Il a réalisé un film vidéo qui est actuellement en cours de montage pour inciter les propriétaires de chiens à ramasser les déjections canines.

Enfin, il est à l'initiative de l'acquisition et de l'installation de 10 keyholes garden (jardins en trou de serrure) afin de proposer un mobilier urbain décoratif et utile à la population puisque ces carrés potagers munis d'un composteur sont à votre disposition : faites les vivre ! Vous réduirez votre production de bio-déchets et vous profiterez de bons légumes frais 100 % bio et gratuits ! Le budget consacré à l'acquisition de ces keyholes est de 2.132 €

Vous le constatez, les enfants ont voulu leur mandat solidaire, écologique et créateur de lien social. Bravo les enfants !



COMMÉMORATION DE LA GRANDE GUERRE



TÉLÉTHON



NETTOYONS NOTRE COMMUNE !



REMISE DES DICTIONNAIRES EN FIN D'ANNÉE

Du changement pour les remises de dictionnaires cette année ; jusqu'à présent les dictionnaires étaient remis aux classes de CM2 (public et privé) en fin d'année pour leur entrée au collège.

Une réflexion sur l'intérêt du dictionnaire version papier entre enseignants et élus nous a permis de faire évoluer notre dispositif, le souhait étant de conserver cette remise mais de pouvoir en disposer bien plus tôt dans le cursus scolaire.

Les dictionnaires seront donc offerts aux élèves de CM1 à la rentrée de septembre 2019, ils pourront donc l'utiliser au sein de l'école pendant leurs 2 dernières années et en disposeront lors de leur départ au collège.

A la rentrée de septembre les classes de CM2 seront également dotées afin que tous les élèves puissent en bénéficier une fois lors de leur scolarité en primaire.



Tous à la mer... la classe !

Avec l'aide financière de la commune et de l'APE, Renaud Ennique, directeur de l'école Yann Arthus-Bertrand et Madame Noël, enseignante, ont emmené fin mars une partie des élèves de notre école primaire en classe de mer au Touquet.

Au programme : char à voile, visite de la baie d'Autie, randonnée dans les dunes de Berck-sur-Mer, visite du musée Maréïs et la découverte des poissons et techniques de pêche à Etaples.



Des chiens pas comme les autres !

L'école YAB a accueilli des bénévoles du centre Paul Corteville de Roncq qui éduque les chiens guide d'aveugle. Yves, un déficient visuel accompagné de sa chienne Frexie, un berger allemand à poils longs, a répondu pendant une heure aux nombreuses questions des CM1 qui avaient travaillé le sujet à partir d'un ouvrage de littérature "Sur le bout des doigts". **Les élèves de CM1 ont raclé le fond de leur tirelire pour remettre à l'association une enveloppe avec leurs dons sachant qu'il faut environ 20 000 euros pour former un chien et le remettre gratuitement au déficient visuel qui en fait la demande.**

Le CME a souhaité l'installation de 10 jardins en trou de serrure (keyhole garden) dans toute la commune.

Cet équipement présente plusieurs avantages :

- c'est un mobilier urbain décoratif
- il permet de diminuer la quantité de biodéchets produits grâce à son composteur intégré
- il créera, à n'en pas douter du lien social dans le quartier où il est implanté
- il fonctionne sur les principes de la permaculture ; vous consommerez ainsi des légumes bio
- il contribuera à l'obtention future d'une fleur au concours des villes et villages fleuris pour lequel Cysyng a postulé.

Mais ce bel équipement ne pourra vivre que si les habitants du quartier le prennent en charge. **Comptez sur les enfants du CME pour vous motiver !**

COMMENT PRENDRE POSSESSION DE VOTRE KEYHOLE ?

Les services techniques ont assuré le montage. Déposez dans le fond des cartons à plat sur toute la surface ; le carton gardera l'humidité du sol. Disposez aussitôt des vieilles bûches déjà en décomposition afin que les cloportes et autres détritivores soient présents et assurent leur rôle de décomposition et de transformation en humus. Ajoutez alternativement une couche d'azote (déchets verts de tonte) puis une couche de carbone (déchets bruns : feuilles, paille...). Laissez pleuvoir entre chaque couche (l'ensemble prendra environ 3 à 4 semaines). Lorsqu'il restera un tiers de la hauteur, les services techniques compléteront avec du terreau et vous pourrez alors semer, planter, arroser, désherber et ...déguster ! Certes, la première année c'est le terreau qui nourrira les plantes mais grâce aux couches successives et au composteur que vous alimenterez, un écosystème se mettra en place et vous cultiverez sur un principe durable. **Les enfants du CME, très sensibles à l'écologie et au développement durable ont pensé cet équipement pour vous. Ils comptent sur vous !**



INSTALLATION DES KEYHOLES



Le Contrat Local d'Education Artistique fait étape à CYSOING, à l'école Yann Arthus Bertrand et au Collège Paul Eluard.

Pendant quatre mois une résidence mission dans le cadre du dispositif Clea Pevele Carembault (contrat local d'éducation artistique) financé par la DRAC et la CCPC, a eu lieu sur le territoire communautaire de janvier à mai.

Ce dispositif permet d'explorer différents champs culturels en accueillant sur notre territoire des artistes en résidence qui viennent à la rencontre des publics via des partenaires institutionnels (établissements scolaires, médico-sociaux, Médiathèques, associations, ALSH,...). De ces rencontres, naissent des gestes artistiques, petites formes légères de co création entre l'artiste et le public rencontré, qui permettent à ces publics (parfois éloignés de la culture) de comprendre et d'apprécier la démarche artistique des artistes et ce qu'est la création contemporaine. Après avoir accueilli photographe, metteur en scène, vidéaste, chorégraphe et musiciens, cette quatrième année était consacrée à l'architecture et au patrimoine avec Anne Houel et aux arts du cirque et de la danse avec Asaf Mor.

C'est la classe de CM2 de Mme BOURELLE et celle de CM1 de M. ENNIQUE qui ont participé au CLEA à Cysoing, ainsi que celle de Madame ACQUART au Collège Paul Eluard. Anne HOUEL a transmis un geste artistique à travers l'architecture de Cysoing. D'abord, une balade historique et photographique pour découvrir les bâtiments anciens et récents, puis un décalage des formes architecturales pour dégager un architectographe et donc en quelque sorte déconstruire la ville pour la rebâtir en imaginant sa propre ville et construire une maquette collective. La CCPC, en partenariat avec la DRAC, l'Académie et le Département du Nord, a décidé de reconduire pour trois ans le dispositif et l'année prochaine, deux artistes seront à nouveau accueillis de janvier à mai sur les thèmes de l'art et la gastronomie et la culture scientifique, technique et industrielle.

Encore bravo aux artistes pour ces quatre mois au service de la culture, ce sont près de 2700 habitants qui ont été touchés avec près de 190 interventions sur le territoire communautaire.



L'article ci-dessous aurait dû paraître dans le dernier journal municipal de janvier 2019 mais la majorité a « oublié » l'expression pourtant obligatoire de l'opposition.

Lors des dernières municipales en 2014 notre programme comportait des priorités sur : les déplacements, le stationnement, l'assainissement. Nous proposons en priorité la remise en route de la ligne ferroviaire Ascq Orchies puisqu'un relais avec bus et métro était devenu possible à Pont de Bois et que la capacité des rames allait doubler. Depuis, notre commune s'est fendue d'une motion, que nous lui avions d'ailleurs inspirée, mais bien après d'autres communes, même pas forcément concernées (Sainghin en Mélantois par exemple). Après une vingtaine d'articles de presse parus, notre communauté de communes se déclare enfin mobilisée (discours des vœux 2019). Une nouvelle étude est commandée par le conseil régional, la MEL et la communauté de communes pour un coût de 200 000€(pourant une étude avait déjà été réalisée par le SMIRT (syndicat mixte intermodal régional de transports).

Sur le stationnement, nous avons proposé des parkings dans les quartiers dont certains en priorité. La population progresse continuellement, les problèmes de stationnement aussi. Aucun parking de centre-ville n'aura été réalisé durant ce mandat, pourtant des projets immobiliers vont sortir (rues Gustave Delory, Allende...). La circulation et le stationnement dans ces quartiers seront d'autant plus difficiles. Rien non plus n'aura été réalisé sur l'amélioration du stationnement des quartiers asphyxiés (rues Delaplace, Chanzy, Béranger, Jacquart, Gambetta etc...).

Les inondations sont revenues à l'approche de l'été 2018. Les mêmes problèmes qu'en juin 2016 ont été constatés un peu partout dans la commune. Au conseil municipal du 30 mai 2018 nous avons proposé de mettre en place une surveillance des lieux à risques. Le maire nous a répondu : « qu'on allait organiser une réunion ». En dehors du Quennaumont où un projet se réalise, rien ne semble avancer. Déjà certains de nos concitoyens n'attendent plus et prennent en charge ce problème eux-mêmes pour ce qui les concerne.

A part cela, nous aurons dans quelques temps une luxueuse mairie installée dans un château à coup de millions d'euros. C'est ce que les électeurs ont voulu et c'est donc là que doit se situer l'essentiel... même si nous, nous continuons de penser que l'essentiel est dans le quotidien.

Vos élus d'Union pour Cysoing

Françoise DUMONT
dumont.soise@gmail.com
0685015796

Pascal BOILEAU
pascal.boileau@live.fr
0688883000

Patrick OLIVIER
martine.olivier@orange.fr
0612931606

LE NOUVEAU PLU OFFRIRA UNE CAPACITÉ DE 500 LOGEMENTS

Construire encore Construire, Sommes nous entrés dans une boucle infernale ?

1968 : Cysoing comptait 3.460 habitants

Chef lieu de canton, il disposait de 3 boulangeries, 4 boucheries et une charcuterie, 5 épicerie et marchands de légumes et bien d'autres commerces. Deux grandes entreprises offraient l'emploi de proximité et une ligne SNCF opérationnelle qui permettait de se rendre à Lille.

Très peu de véhicules, on se déplace à pieds ou à vélo.

2019 : Cysoing compte près de 4850 habitants

A l'initiative de la commune, Cysoing a vu la construction de la ZAC des voyettes, mais également les logements du Sart et les logements de la pyramide.

Et il n'y a plus qu'une seule boulangerie et une seule boucherie, mais nous avons deux supermarchés. Nos déplacements se font majoritairement en voiture pour se rendre à l'école, dans les commerces et sur le lieu de travail. La circulation est devenue infernale. Les véhicules ont pris place sur nos trottoirs.

1968-2019 : Nous avons eu une augmentation de 30 habitants par an. Nos élus découvrent que nos infrastructures sont maintenant bien insuffisantes :

- aucune action pour le transport en commun
- aucune action pour faciliter nos moyens d'accès vers la métropole.

Pour Monsieur le Maire, il faut construire car notre ville vieillit, peur de la fermeture de classes... peur de perdre une dynamique commerciale.

Qu'en sera-t-il demain ? Nous vivons de plus en plus longtemps, le nombre de personnes par logement n'augmentera donc pas et il faudra continuer à construire pour maintenir le nombre d'habitants de notre commune.

Les nouvelles constructions prévues dans le futur PLU auront une densité plus importante pour préserver les zones agricoles. Nous verrons donc de nouveaux petits immeubles en centre ville.

Cette densité a pour objectif de préserver les zones agricoles, mais appliquons-nous cette préservation agricole lors de l'implantation des zones d'activités de Wannehain, Bachy, Genech, Bouvines, Cysoing, Ennevelin et du projet de ZAD à proximité de la plaine de Cysoing.

Avec le nouveau PLU près de 10 ha deviendront constructibles pour permettre la construction de plus de 350 logements

Le dernier recensement révèle près de 150 logements vacants, Cysoing aura donc une capacité de 500 logements.

Bernard OLIVIER

J'aime Cysoing
www.facebook.com/jaimecysoing

NE JETEZ PLUS, RÉPAREZ !

J'ai créé "Julien répare tout" pour proposer aux clients un service à domicile de dépannage et réparation électroménager, multimédia et informatique.

Qu'est-ce que ça veut dire ?

Que j'interviens à votre domicile pour réparer votre gros électroménager (lave vaisselle, lave-linge, sèche linge, four, plaque de cuisson,...).

Je propose également des réparations en atelier pour votre petit électro (centrale vapeur, aspirateur, grille pain, robot ménager ...) et pour tout ce qui est multimédia (Télévision, consoles de jeux, platine vinyle,...).

J'interviens sur toutes les marques.

En atelier, je dépanne et répare également tout votre matériel informatique (PC, Note Book et tablettes).

Plus récemment, j'ai ajouté à mon offre, la réparation de smartphones toutes marques : écran cassé ou fissuré, changement de batterie, désoxydation,...

Mes services d'adressent aux particuliers mais aussi aux petites entreprises (salons de coiffure, crèches,...).

Mes secteurs d'interventions pour les dépannages et réparations sont : la Pevèle Mélantois, la métropole lilloise, Orchies, St Amand, Douai.



DÉPANNAGE ELECTROMÉNAGER
MULTIMÉDIA ET INFORMATIQUE

JULIEN RÉPARE TOUT
06 43 02 63 33
655, hameau du Peuville



Juliette vous accueille dans votre nouvelle boutique, vous pourrez y découvrir une large gamme de lingerie, maillots de bain, sous-vêtements, accessoires de mode féminins & masculins et maquillage-cosmétiques BIO.

Vous recherchez une gamme abordable ? Plutôt fantaisie et colorée ? Une jeune marque nordiste répondra à vos attentes...

Vous recherchez un maintien absolu, du confort, de la féminité, avec ou sans armatures ou pour le sport ? Une gamme d'une grande technicité vous apportera entière satisfaction...

Vous recherchez une marque en particulier ? Vous trouverez ces grandes marques chez VANADIS : **MAISON LEJABY, CHANTELE, LISE CHARMEL....**

Messieurs, pour vous des boxers de qualité et confortable, optez pour le design décalé de **PULLIN** ou bien l'indémoudable **EDEN PARK**.

Pour les mariages, fêtes, baptêmes, découvrez de jolis nœuds papillons, boutons de manchette, pochettes de la marque lilloise **LE COLONEL MOUTARDE**.

Et pour prendre soin de votre peau, retrouvez, **AVRIL**, une autre marque nordiste, de **maquillage et cosmétiques BIO** la moins chère sur le marché.

Au plaisir de vous accueillir.

VANADIS

54 Place de la République, 59830 Cysoing
06 85 41 24 67.

Où retrouvez-nous sur Facebook (f) !



BONJOUR, Je me présente je m'appelle Clémence, ou Clem pour ceux qui le souhaitent ! De formation styliste-modéliste, j'ai ouvert depuis le premier février mon petit boudoir à couture. Vous allez me dire, mais c'est quoi un boudoir à couture ? et bien c'est une mercerie - Atelier !

Dans la coin mercerie vous y trouvez, des boutons, du fil, de la laine, du tissu (Liberty, Dashwood...) De quoi vous accompagner dans vos projets d'aiguilles et de couture .

Les babioles c'est aussi un espace de couture ou vous pouvez venir coudre ou prendre un cours collectif ou individuel .Vous êtes bloqué sur un ouvrage , pas de pb , venez , je vous dépannerais ! Et si vous n'avez pas l'envie de vous y mettre , je fais aussi de la retouche !

Il n'est jamais trop tôt pour commencer la couture, c'est pourquoi, j'organise régulièrement des ateliers pour les enfants, (à partir de 8 ans). Vous trouverez tous les thèmes sur mon site. Et dernière petite chose, la brodeuse vous permettra de personnaliser vêtements , accessoires ainsi que la gamme des doudous à broder Moulin Roty que je distribue.

Bref il y aurait tant de chose encore à dire, alors passez me voir... A bientôt pour des petites coutures avec passion.

LES BABIOLES DE CLEM'

343 rue Jean Baptiste Lebas. 06 67 47 05 41

Suivez l'actualité de la boutique sur

(f) @Les Babioles de Clem.

www.lesbabiolesdeclem.fr



UN NOUVEAU RESTAURANT À CYSOING.

Si vous voulez passer un moment agréable entre amis ou en famille devant un bon repas ; alors n'hésitez plus le restaurant « La P'tite Adresse » de la Place de la République vous ouvrira ses portes.

Dans un cadre entièrement rénové Jean Noel et son équipe vous accueilleront chaleureusement.

Vous y dégusterez, au travers d'une cuisine raffinée et originale, des produits faits maison. A n'en point douter vos papilles en redemanderont !

Tout en restant raisonnable dans les prix, le chef vous propose en plus de la carte traditionnelle, un plat du jour différent les mardi, mercredi, jeudi, vendredi midi. Le restaurant est aussi ouvert les vendredis et samedis soir. Il est prudent de réserver !

Une bonne P'tite adresse à retenir

LA P'TITE ADRESSE

Place de la République

03 20 71 06 34

laplitedresse.cysoing59@gmail.com

www.laplitedresse-cysoing.com



POURQUOI LA SOPHROLOGIE A LE VENT EN POUPE ?

Discipline à la fois corporelle et mentale, la sophrologie plaît par son côté simple et efficace. Cette méthode concrète propose des techniques de respiration, de détente musculaire et de visualisation.

Et la sophrologie à Cysoing, c'est possible ! Emmanuelle Lepoutre anime des accompagnements individuels auprès d'enfants et d'adultes pour soulager les petits et grands maux du quotidien : stress, émotions, sommeil, douleurs, concentration... Elle intervient aussi en milieu scolaire auprès d'enfants et d'adolescents, et en maison de retraite, en séances collectives.

Emmanuelle va rejoindre dès le mois de juillet le nouveau centre de santé qui va s'implanter au cœur de Cysoing (rue Roger Salengro).

La sophrologie, on a tous une bonne raison de s'y mettre !

CABINET DE SOPHROLOGIE

Emmanuelle Lepoutre

Centre de santé, rue Roger Salengro



Notre société est spécialisée dans la pose de menuiseries extérieures en Aluminium, PVC et Mixte (Bois/Aluminium).

Présent sur le marché de la fenêtre depuis 1991 sur la commune de Hem, nous avons voulu développer notre activité au cœur de la Pevèle en nous installant au Centre-Ville de Cysoing.

Avec un retour en force de l'aluminium sur le marché de la fermeture, nous avons voulu mettre en avant avec cette implantation tous nos produits Alu tels que la fenêtre et la porte d'entrée, le volet roulant, la pergola bioclimatique et le carport, la porte de garage, le portail ...

Notre créneau c'est le sur-mesure auprès du particulier.

Alors un conseil, une explication technique, un devis gratuit, nous sommes à votre disposition. Venez nous rendre visite Place de la République à Cysoing.

ALUMINIUM ATTITUDE

Place de la République / 03 20 79 62 39

Où retrouvez-nous sur Facebook (f) !

Le GRAND DÉBAT national



Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus sur <https://granddebat.fr/pages/compte-rendus-des-reunions-locales>

Suite aux événements liés aux manifestations des gilets jaunes, la commune a été une des premières à mettre en place un cahier de doléances en mairie; elle a également organisé pour alimenter le grand débat 3 réunions publiques où les citoyens de la communes et des communes environnantes ont pu échanger entre eux mais également avec les élus du territoire.

Vous trouverez ci dessous quelques morceaux choisis des échanges ayant eu lieu lors de ces réunions en espérant que leur lecture vous amènera à une réflexion sur le chemin à parcourir pour que chacun tire un juste profit et apporte une juste contribution au bien être de tous.

Un modérateur présent lors de chaque réunion a permis d'avoir un débat de qualité où chacun a pu s'exprimer et écouter les propositions des autres.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Être plus respectueux de la nature, être attentifs aux produits pulvérisés sur les champs, utiliser des produits plus écologiques pour ne pas polluer la nappe phréatique.
- Il y a de petites choses à faire chacun dans son coin mais il faut aussi avoir en tête qu'un voyage aux Etats-Unis équivaut à ce qu'on va polluer dans toute une vie.
- La prise de conscience est importante et on peut être tenté de demander à l'Etat des réponses à tout ... mais selon moi, il faut aussi et surtout qu'on agisse localement, des petites choses qui simplifient la vie : prendre moins sa voiture, essayer de tendre vers le zéro déchet, mieux gérer son jardin ...
- Que les français réfléchissent à cette question c'est bien mais il faut que les autres le fassent aussi et notamment des pays comme la Chine et les Etats-Unis.
- Se mettre en action maintenant et être sûr et certain que cela va perdurer pendant les 50 prochaines années notamment même si il y a un changement de gouvernement ...
- J'aimerais bien aller au travail en transports en commun, en plus mon employeur en prendrait en charge une partie, mais les horaires ne sont pas adaptés.
- Penser aussi au télétravail. Alléger la fiscalité des entreprises qui choisissent de s'accorder sur cette solution.

LA FISCALITÉ ET LES DÉPENSES PUBLIQUES

- Il faudrait pouvoir contrôler le fait que l'on parvient à se soustraire à l'ISF.
- Il existe 474 niches fiscales en France, pour certaines c'est avec un double avantage, j'investis et je gagne de l'argent.
- On ne peut pas être contre les avantages fiscaux dont nous

bénéficiions pour faire garder ses enfants ou dans le cadre du remplacement de la chaudière mais si pour en bénéficier il faut avoir un conseiller fiscal qui nous donne ficelles et autres tuyaux pour payer le moins possible là c'est peut-être un peu fort ! Peut-être faut-il plutôt se demander : où peut-on gagner le plus ? Que de se demander où peut-on dépenser moins ?

- Je propose que si on souhaite garder la nationalité française, on paye ses impôts en France. Les exilés fiscaux sont les premiers à revenir en France pour se faire soigner. Les communes doivent en début d'année voter un budget équilibré. Il faut que l'État français s'oblige à la même chose.
- Il y a trop de « niveaux » : communes, interco, département, région, état. On ne sait pas qui fait quoi ?
- Les nouvelles technologies apportent beaucoup de bonnes choses. Mais le high-tech consomme toujours plus d'énergie ... Ne faut-il pas revenir à plus de low-tech ?
- J'aimerais que les élus mais aussi vous tous ici dans cette salle vous voyiez comment on vit avec un SMIC. Moi j'ai arrêté de travailler parce que c'est plus rentable de vivre avec les minimas sociaux que de faire des heures de route et me rendre malade à voir des personnes âgées qui meurent de faim.
- On n'écoute plus la misère qui est autour de nous. Le débat passe à côté de cela. Il faut entendre que les gens n'ont plus d'espoir.
- L'inéligibilité en cas de faute lourde devrait être à vie et pas seulement de 1 an, 5 ans ... après avoir mis en plus, plus de 8 ans pour être infligée.
- Je reviens sur l'importance de lutter contre la fraude fiscale. Certes, l'optimisation fiscale est une chose légale mais il y a des sommes considérables à récupérer.

L'ORGANISATION DE L'ÉTAT ET DE SES SERVICES PUBLICS

- Non au tout numérique. Les gens de ma génération ne sont pas forcément équipés. Bien souvent, je cafouille avec ça ne me rassure pas du tout, j'ai peur des virus,
- On ne cherche qu'à faire des économies, alors que selon moi, pour avancer il faut plutôt investir et non pas faire des économies.
- Le développement du bénévolat ne doit pas être l'occasion du non engagement du service public. Il est important de maintenir la présence des services publics.
- Il faut peut-être plutôt parler de transition des métiers liés au public, au service public, au service du public. Des métiers nouveaux émergent. L'informatique a permis d'automatiser certaines choses et pour il faut peut-être développer et faciliter l'accès des seniors aux espaces numériques.
- Il y a un vrai problème sur l'hôpital. Travailler en milieu hospitalier est sans doute l'un des environnements professionnels les plus durs : jours et nuit, 7 jours sur 7, 24h sur 24.
- L'état donne des subventions pour relancer ou créer de l'emploi et en fait on constate que ce sont ces mêmes patrons à qui on a accordé des aides qui partent avec des ponts d'or.
- Si l'on fait le choix de donner la gestion de tel ou tel service à un organisme privé cela doit tout de même être une source de profit pour l'état.

LA DÉMOCRATIE ET LA CITOYENNETÉ

- Je suis étonnée du pourcentage d'abstentions aux élections : comment faire pour attirer électeurs ? Faut-il rendre le vote obligatoire ?
- Dans les pays nordiques, tout est rendu public : les rémunérations, le détail des frais, tout est sur Internet. Chez nous on ne sait rien.
- On n'aborde pas l'idée de voter dans la semaine afin d'éviter l'excuse de ne pas être disponible pour cela le dimanche. Beaucoup ne se sentent plus citoyens et donc ne respectent plus cette notion du bien vivre ensemble. Il faut recréer une connexion entre les citoyens et les élus. Comment faire pour rendre les gens plus citoyens ?
- Le vivre ensemble n'existe plus pour beaucoup de gens. Les gens ne se sentent plus intégrés dans la société. On consomme les services publics, on ne s'implique pas.
- Au niveau national, ils sont loin de nous ... par exemple les députés veulent revoir les régimes spéciaux des retraites mais pas de leur retraite à eux.
- Au niveau des lois : elles sont votées mais il y a un trop grand délai entre le vote et l'application effective, ce qui fait qu'on est étonné quand il y a un changement (exemple écoles)
- En France, on n'a pas le droit de travailler après 75 ans, pourquoi les politiques ne sont-ils pas soumis au même régime ? pourquoi ne leur demande-t-on pas de partir en retraite comme les autres

- On n'a pas évoqué la question de la formation des citoyens. Au lieu de mettre des drapeaux dans les écoles, il faudrait remettre de l'instruction civique.
- Je trouve que les conseils municipaux des enfants c'est formidable et c'est à promouvoir.

LA PRÉCARITÉ

- Je constate que notre pays s'éveille et exprime son mal être : en France on vieillit mal.
- Ce n'est tout de même pas normal qu'on soit en situation de précarité en ayant un travail ; je vois des gens qui ne travaillent pas et qui vivent mieux que moi alors que moi je travaille.
- Attention, on ne peut pas dire que les gens qui ne travaillent pas sont moins en situation de précarité que certaines personnes qui elles travaillent !
- Je ne vous cache pas que ce qui me préoccupe là, maintenant, c'est plus l'avenir de mes enfants que la situation des retraités d'aujourd'hui.
- Je voudrais lancer le débat sur le niveau de vie de chacun, pour demander d'indexer le SMIC et les retraites sur l'inflation. Pourquoi on ne fait pas un salaire universel plutôt que des aides ici et là ? La solution serait que les gens qui travaillent gagnent un salaire normal.
- Quelle est la finalité de l'entreprise ? Faire un maximum de bénéfices ? Fournir du travail à tous ? Fournir de la qualité de vie ? ... ou avoir d'autres objectifs plus orientés vers la société ?
- La question du logement est un vrai sujet. Nos parents mettaient 15% de leurs revenus dans le logement, pour les jeunes c'est 30% voire même souvent plus.

LA CULTURE

- Une communauté cultivée peut agir de façon intelligente et non-violente, cela permet d'avoir de multiples points de vue et regards et du coup comprendre. Plus un peuple est intelligent, plus il peut réagir et du coup plus c'est compliqué pour le pouvoir, mais c'est ce qui fait avancer.
- Je sais qu'il y a des possibilités de trouver des offres culturelles pas chères, mais le problème c'est qu'on est peu informés si on n'est pas dans le circuit.
- Recréer la cohésion sociale : Développer des lieux ouverts ancrés à leur territoire
- La culture c'est une question de « ventre plein » ! Quand on est en situation de précarité on n'ose pas monter les marches de l'opéra, alors qu'une fois qu'on y est, qu'on a passé le pas on se rend compte que c'est vrai, ce n'est pas si cher ; Le problème c'est qu'on a perdu l'estime de soi et qu'on pense que ce genre d'endroit est réservé à d'autres personnes, on n'ose pas y aller.





RÉUNION DE QUARTIER RUE LEBAS - CENTRE-VILLE 4 AVRIL 2019

Une soixantaine de personnes étaient accueillies par Denis Lesy, conseiller délégué à la vie des quartiers, Monsieur le Maire et quelques élus jeudi 04 avril pour cette sixième réunion de quartier « centre-ville / rue Lebas » du mandat.

Une première partie était consacrée à la sécurité des habitants : une priorité pour la municipalité.

Les premiers échanges avec la gendarmerie représentée par l'adjudant-chef Delautre, M. Bled, policier municipal et les élus, ont mis en évidence la nécessité de mieux respecter le stationnement, parfois contraint dans certains quartiers : une tolérance existe mais ne doit pas empêcher la circulation normale des piétons et des poussettes (ce qui a incité la gendarmerie à réaliser une opération de sensibilisation rues Chanzy, Delaplace et Béranger). La dangerosité du carrefour de la rue Fontenoy et la rue Gambetta fera l'objet d'un examen particulier. La vidéoprotection a permis de résoudre de nouveaux cas et l'arrestation d'une personne pour tentative de cambriolage. Monsieur le Maire a ensuite présenté la bonne santé financière de la commune, les projets prévus cette année à Cysoing, puis un second temps de parole a été donné aux habitants du quartier avant le moment de convivialité habituel.



RÉUNION DE QUARTIER PEUVIL - MARAIS - SART 6 JUIN 2019

Le 6 juin à l'espace inter génération se tenait la réunion de quartier Peuvil-Maraïs-Sart :

La réunion a commencé par un échange de questions/réponses sur les problèmes de sécurité : après un rapide rappel sur la participation citoyenne l'adjudant-chef Delautre expliqua tout le bénéfice engendré par la présence de la vidéo protection à la résolution des délits.

Ensuite les problèmes de stationnement et vitesse furent évoqués (notamment route de Louvil, rue de Chanzy et rue Jacquart). Dans la mesure du possible la mairie essaie de saisir les opportunités permettant d'améliorer le stationnement (ex rue Jacquart, parking Eeckout, ancienne trésorerie) et les règles prises dans le nouveau PLU sont aussi faites dans ce sens. Au niveau du Peuvil, des améliorations au niveau de la signalisation sont à prévoir.

Ensuite, Mr le Maire a fait le point sur les différents projets en cours sur la commune et dans la communauté de communes (rue du 14 juillet, route de Louvil, déplacement du plateau multisports et terrain d'honneur, médiathèque/mairie au château (fin des travaux en 2021), jardins partagés « Keyhole » par le conseil municipal des enfants avec Mr Ennique, candidature de Cysoing ville fleurie, implantation de la caserne des pompiers dans le parc d'activité, Ephad à côté du nouveau terrain de foot, piscine à Templeuve, devenir de la ligne Ascq-Orchies).

Enfin Monsieur le Maire invite tout le monde à participer au carnaval du 30 juin avant de finir par un moment de convivialité.



Clos de la Brasserie



Domaine de l'Abbaye



Hameau du Peuvil



Rue Verte

Une fois n'est pas coutume c'est sous le soleil que la fête des voisins 2019 s'est déroulée à Cysoing le 24 mai dernier.

9 quartiers ont dignement fêté les 20 ans de cette belle idée. La fête des voisins est l'occasion de partager un moment de convivialité, de se retrouver autour d'un verre ou de faire tout simplement connaissance avec ses voisins. C'est aussi l'occasion pour un quartier de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants ! Encore merci à tous les participants et organisateurs de cette édition pour votre enthousiasme et pour avoir contribué à faire de Cysoing un lieu de partage et de convivialité.

Si vous désirez l'organiser dans votre quartier l'an prochain (le 29 mai 2020), n'hésitez pas à contacter la mairie (animations@cysoing.fr), elle pourra alors vous fournir le kit complet de la fête (ballons, invitations, affiches, nappes, gobelets et tee-shirts !)



Placette Jacquart



Villas du Sart



Rue JB. Lebas



Rue Jean Moulin



Rue P. Brossolette

Cérémonies officielles

Le 1^{er} mai eut lieu, salle Abbé Pierre, la traditionnelle cérémonie de remise des médailles du travail par Monsieur le Maire. Deux personnes : Mme Caroline Pietrantonio et M. Angelo Cassarino se sont vus remettre les diplômes or et argent pour 40 et 20 années, encore toutes nos félicitations à eux. Après un discours axé sur le travail et l'emploi dans la commune, mais aussi sur le sens donné à cette cérémonie, Monsieur le Maire leur a ensuite remis un petit cadeau à chacun avant de partager avec les élus, les représentants associatifs, les corps constitués et des habitants de la commune, le pot de l'amitié.



Le 5 mai C'est une commémoration Franco-Belge qui eut lieu le 5 mai dernier pour le 75^{ème} anniversaire de la libération de Cysoing, en présence du Bourgmestre de Rumes. Cet évènement fut fêté avec un peu d'avance puisqu'il eut lieu le 02 septembre 1944. Plusieurs témoignages furent lus sur des faits héroïques accomplis par de simples citoyens de la commune, dont certains payèrent de leur vie, le choix de la liberté.

Après les hommages à la stèle des anciens combattants, la délégation a pu rejoindre la Pyramide commémorant la bataille de Fontenoy, ville belge, théâtre d'un des épisodes les plus sanglants de la guerre de succession d'Autriche qui se déroula de 1740 à 1748 et à l'occasion de laquelle, Louis XV alors roi de France, séjourna en mai 1744 à l'Abbaye de Cysoing. Monsieur le Maire rappela le contexte historique de son édification et le symbole qu'elle représente. Merci aux personnes impliquées et notamment à Alain Rouillard qui a initié l'idée de cette commémoration.

38

39

Le 8 mai fut la date de commémoration de l'armistice du second conflit mondial. Malgré la pluie, les cornemuses du Pévèle Pipe Band de Pont à Marcq et la fanfare d'Auchy lez Orchies animèrent une cérémonie très suivie lors de laquelle plusieurs anciens combattants se sont vus remettre des médailles d'honneur par Michel Phariseau et Monsieur le Maire au pied du Monument aux Morts, place de la République.



Pêle-Mêle commune

LA NATURE À CYSOING TU NETTOIERAS !

Mobilisation générale contre les déchets jetés partout dans la commune ! Le 23 mars, la municipalité, le Conseil Municipal des Enfants et de nombreux Cysoniens dans tous les quartiers, animés par un esprit civique, ont participé à l'opération Hauts de France Propres.

Plusieurs centaines de kilos de déchets ont été récupérés dans les rues, les fossés et les espaces verts. Un grand merci et un immense bravo à toutes et tous !

Et si nous renouvelions cette opération tous mois, par exemple le 1er dimanche de chaque mois, une heure de son temps par mois pour une commune plus propre et solidaire ?

Ca peut être juste en nettoyant son trottoir, en prenant ses gants et en une promenade avec un sac poubelle dans son quartier ou son chemin préféré



23 mars / Nettoyons la Nature !



40



4 février / Pot des bénévoles de la commune

5 janvier / Vœux de la paroisse



Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés !



21 janvier / Vœux au personnel municipal



31 janvier / Vœux de notre député Charlotte Lecocq

41



26-28 avril / Salon des artistes locaux

Pêle-Mêle commune



15 mars / Ciné soupe



10 mars / Concert des symphonistes européens



42



26 mai / Elections européennes



43

26 mai / Fête des mères



18 janvier / Vœux à la population



5 mai / Visite du chantier de Lillenium par une délégation



24 janvier / Vœux de la CCPC





17 mai / Goûter des aînés



25 mai / Parrainage civil

21 janvier / Réunion de préparation du carnaval avec les associations



8 avril / Réception de l'association des maires du Nord par le ministre des Comptes Publics Gérard Darmanin



8 janvier / Vœux à l'EHPAD



14 avril / Paris - Roubaix



LA CHAPELLE AUX ARBRES, UN SITE HISTORIQUE...

LES ARBRES À PUISEAUX. LA CHAPELLE AUX ARBRES & SES ENVIRONS.

Les plus anciens documents signalent, au carrefour du chemin de Bouvines à Tournai (de nos jours, chemin vicinal à usage agricole, ancienne voie romaine), du chemin de Cysoing à Baisieux (rue S. Allendé et départementale 90) et du chemin de Wannehain dit Chaussée Brunehaut (qui allait de la chapelle aux arbres à Wannehain) un lieu-dit les arbres à Puisiau (où se trouve la chapelle). Ce nom prouve que ce lieu était planté d'arbres.



A l'intersection du chemin des arbres à Gruson et du chemin des arbres à Baisieux, se trouve une terre qui portait le nom de Fosse Walenier. Elle se trouve à gauche en partant vers Baisieux, sur le délaissé de la route départementale 90, à environ deux cents mètres de la chapelle aux arbres. C'est là que se trouve la source du Gland qui serpente dans la plaine et se jette dans la Marque à Bouvines.

Non loin de là, la Voie d'Avrincourt part du chemin de Cysoing à Tournai (de nos jours rue de Tournai), et se dirige vers le nord pour aboutir à la Chaussée Brunehaut. Elle traverse le lieu-dit le Plaimont. C'est une hauteur, sur laquelle prend sa source le Ruisseau qui s'écoule vers Cysoing.

Passant par la Chantraine, longeant le chemin des nomères, à l'écluse du blanc muret, il se jette dans le riez de Bourghelles. Au printemps et en été, ces deux petits cours d'eau ont peu de débit. En automne et en hiver, ils s'écoulent plus abondamment. Les eaux proviendraient des ravines des champs environnants.

Pendant longtemps, la rue qui venait de la plaine et arrivait à la Grand Place s'appela rue des puiseaux.

LA BATAILLE DE BOUVINES



FERNET (Horace). — Bataille de Bouvines, gagnée par Philippe-Auguste (27 juillet 1214).

En 1214, le site est recouvert de marécages ; les cours d'eau n'avaient pas de lit ; un plateau étroit émergeait au-dessus des bas-fonds humides. Ce lieu fut le théâtre de la bataille de Bouvines qui se déroula le dimanche 27 juillet 1214, en grande partie sur le territoire de Cysoing.

Uni et dénudé, ce plateau offrit à la cavalerie de Philippe Auguste un champ d'action prédestiné. Les routes, peu nombreuses étaient pour la plupart d'anciennes chaussées romaines.

La tradition orale nous rapporte qu'avant la bataille, le roi

de France aurait fait placer un petit autel entre les arbres à puiseaux et, qu'un abbé y aurait célébré une messe.

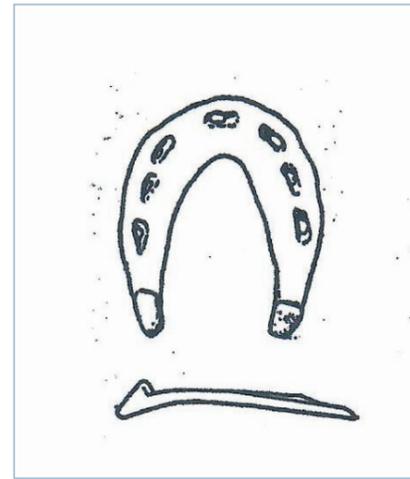
L'abbé Guérin, fin stratège militaire, venant de Tournai et se dirigeant vers Bouvines, avait remarqué le terrain terriblement glissant. L'argile se déroba sous les jambes ferrées des chevaux. Avant d'ordonner de faire demi-tour à son armée (au Tourne-Bride), sur les conseils de l'abbé, Philippe Auguste fit retirer les fers des sabots des chevaux, afin qu'ils adhèrent mieux au sol.

Reddition de l'armée des coalisés.

En 1980, lors des travaux d'assainissement, face au café de l'allumette à Bouvines, environ six cents fers à cheval furent mis à jour. L'expertise de Monsieur Pierre Leman attesta qu'ils provenaient bien de la cavalerie de la troupe du roi de France.

Avant de la découverte, nous nous sommes rendus avec Jean Lemahieu et Paul Corman sur ces parcelles humides et glissantes comme du « chavon ». Dans le langage populaire, ce nom avait pris le nom de « chavonnière ». Lors de l'implantation de Innovalpark, la municipalité de Cysoing donna le nom de Boulevard de la Savonnière en souvenir de cette anecdote.

En 2015, jouxtant ce boulevard, sur le parking d'Intermarché, des traces d'occupation gauloise furent mises à jour.



Dessin d'un des fers à cheval et d'un clou, découverts en face du café de l'allumette. Les autres fers ont été vendus à un marchand de ferraille.

UN LIEU TELLURIQUE

Ce plateau argileux, boisé et humide, intéressa de nombreux érudits. Leurs hypothèses sur le lieu-dit les arbres à puiseaux furent que le lieu était tellurique et, que dans l'antiquité des druides avaient dû y tenir leurs cérémonies païennes.

Monsieur Pierre Leman, Directeur des Antiquités, fit plusieurs conférences à Cysoing dans les années 70-80. Il nous apprit que lors de ses fouilles, effectuées sur les voies romaines de Bouvines, il avait découvert des centaines de silex, des monnaies et des substructions gallo-romaines. Il prouvait par là, que le site avait été occupé.

L'APRÈS REVOLUTION

Dans la nuit du 4 août 1789, tous les titres et privilèges seigneuriaux furent abolis par l'Assemblée Constituante.

Une loi du 14 décembre 1789 supprimait l'ancienne organisation des Communes et décrétait la création d'un Corps Municipal, ayant à sa tête un Maire, un Procureur et un Conseil Général qui devaient être élus.

Par un décret du 13 février 1790, l'Assemblée Générale supprima les ordres monastiques.

Début juin 1793, à l'approche des armées alliées, la municipalité de Cysoing se réfugia à Lille.

Le 7 juin, les alliés étaient maîtres de toute la région et avaient établi un camp fortifié dans la plaine de Cysoing. Il était occupé par des cuirassiers prussiens et la cavalerie autrichienne. L'infanterie au centre était sous les ordres d'un général prussien.

Un officier écrivit son admiration pour la beauté du site : « c'est un paradis que cette contrée. Les champs de blé sont d'une richesse incroyable. Le paysan d'ici ne laisse inculte aucun pouce de terrain. Quand les rayons brûlants du soleil deviennent insupportables, j'ai coutume d'aller chercher les frais ombrages de ces villages magiques ».

Le 23 août, les prussiens quittent Cysoing ; ils furent remplacés par les autrichiens. Deux de leurs cavaliers poussèrent leurs chevaux contre les murs de l'antique chapelle, les fissurant. La statue de la Vierge fut épargnée.

Ils partirent ensuite mutiler à coups de sabre le Christ en bois du calvaire de Louvil. Monsieur Bataille et son épouse Eugénie Montois la firent restaurer et élever au même endroit que le précédent lieu du culte, le 21 juin 1836. Elle fut rénovée en avril 1969. Au début des années 80, l'entreprise Roffin frères fut chargée du démontage et de la réédification de la chapelle.

L'IMPORTANCE DES TRAVAUX DES CHANOINES DE L'ABBAYE

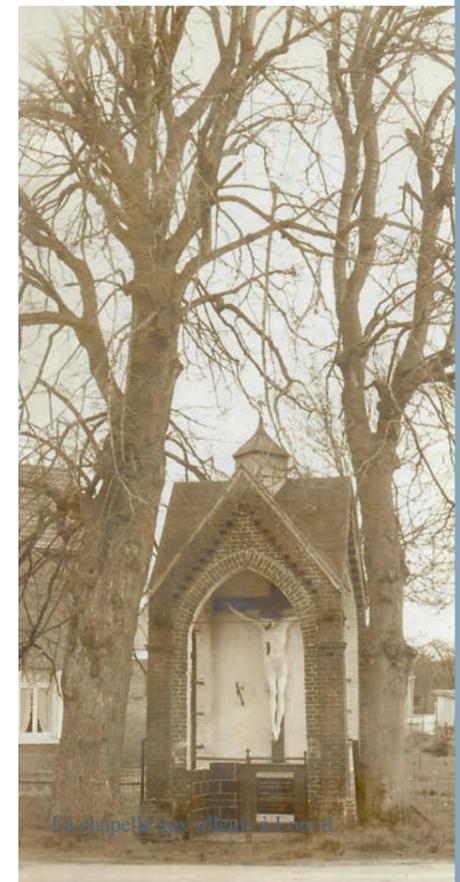
Dès le XIII^{ème} siècle, les chanoines de l'abbaye de Cysoing asséchèrent les environs des arbres à puiseaux, faisant creuser un lit pour le Gland, un autre pour le Ruisseau. Ils firent terrasser des fossés afin que les eaux de la plaine puissent s'écouler et se jeter dans la rivière du chastel de la baronnie. Les chanoines firent également assécher les marais. L'eau des fossés fut canalisée dans des ouvrages de maçonnerie. Ceux-ci, transformés en aqueducs souterrains traversaient Cysoing. Durant des siècles, le réseau a été entretenu.

UN BÂTISSEUR

Mathias de Barda ou de la Barre dirigea l'abbaye de 1526 à 1565. La tradition orale nous rapporte que le père abbé aurait fait construire un oratoire au lieu-dit les arbres à puiseaux. Cette petite chapelle était dédiée à Notre Dame de Cysoing.

Enchâssée dans la maçonnerie, une pierre rappelait la devise du prélat « Soyons en Paix ». Les moines de l'abbaye s'y rendaient chaque samedi en procession en chantant des cantiques. Cette chapelle, implantée au milieu de onze arbres, prit le nom de chapelle onze arbres. Au fil des ans, certains arbres durent être coupés et, la chapelle fut appelée chapelle aux arbres.

Un plan, daté des environs de 1700, dressé par les religieux de l'abbaye avant la construction de l'église paroissiale actuelle en fait mention.



La chapelle aux tilleuls à Louvil

Peu de modifications : il manque le campanile. L'encorbellement de la vimberghe du pignon de façade n'a pas été refait. Des sapins ont remplacé les tilleuls.
Les nobles qui quittaient le pays pour émigrer en Belgique, empruntaient le chemin de Bouvines à Tournai. A partir de 1793, avec l'aide des troupes occupant la plaine, ils se dirigeaient vers Wannehain par la Chaussée Brunehaut. La nuit, certains étaient arrêtés par un révolutionnaire nommé Coisne, cabaretier de son état, qui dépouillait les dames de leur argent et de leurs bijoux, les laissant ensuite poursuivre leur route.

Jusqu'en juillet 1794, les autrichiens, commandés par le prince de Cobourg, occupèrent le camp de Cysoing, avec des alternatives de succès et de revers. Début juillet 1794, la ville de Cysoing fut définitivement reprise par les Français. Après le départ des moines de l'abbaye, le culte de Notre Dame fut interrompu. Lorsque la municipalité révolutionnaire partie à Lille se réinstalla dans nos murs, le pillage des objets du culte commença. La chapelle ne fut pas épargnée, et finit d'être détruite. Une bande de forcenés s'acharna sur la statue de la Vierge, brisant sa tête à coups de hache ainsi que la tête de l'enfant Jésus qu'elle portait dans ses bras. Les débris, jetés dans un fossé furent retrouvés et recueillis par la famille Thieffry. En 1798, le culte catholique fut rétabli.

LES CALVAIRES DE LA CHAPELLE AUX ARBRES

En 2005, la découverte d'un document dans les archives de la brasserie Stien, nous éclaire sur les événements qui suivirent la destruction de la chapelle.

Après la révolution, des cysoniens voulurent réparer cette profanation. Dans le courant de la semaine sainte de l'année 1816, un calvaire fut posé à l'emplacement de la chapelle aux arbres, selon les souhaits d'une personne pieuse.

Informé de cet événement, Monsieur Vigneron, tordeur d'huile, demeurant à Wazemmes lez Lille, acheta le grand terrain où était implanté le calvaire. Il se présenta chez l'autorité locale, disant son intention de faire donation de 25 à 30 verges de terre, pour l'emplacement de ce calvaire. Ceci, à condition de retour dans le cas où il ne continuerait pas à être consacré à un établissement de piété.

Donation fut faite entre vifs le 12 juin 1816 par madame Marie Angélique Sigié, épouse de monsieur Jean Baptiste Vigneron, en faveur de la Fabrique de l'église de la commune de Cysoing.

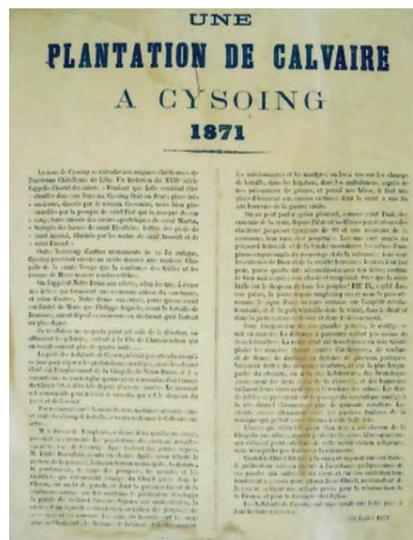
PLANTATION D'UN CALVAIRE LE 23 JUILLET 1871

Le calvaire de 1816, élevé sur l'emplacement de la chapelle Notre Dame aux arbres ne portait plus qu'une croix de bois vermoulue d'où, l'image du Christ s'était détachée depuis plusieurs années.

Par reconnaissance, voyant revenir ses fils sains et saufs du champ de bataille, la mère de deux soldats mobilisés pour la guerre de 1870 voulu restaurer le calvaire aux arbres.

Ce jour-là, Monsieur le doyen de Templeuve, aidé de l'abbé Donze curé de la paroisse, entourés d'un nombreux clergé présidait la cérémonie. Les populations des environs remplissaient les rues de Cysoing. Les flots de fidèles se pressaient sur le passage du cortège à la tête duquel s'avançaient plus de quarante cavaliers.

En 1900, la statue de la Vierge fut retrouvée dans le grenier d'une maison de Cysoing. Elle fut magnifiquement restaurée et son culte rétabli à l'occasion de la mission de 1901.



Affiche placardée dans les rues de Cysoing pour l'inauguration du second calvaire en 1871.



Indument libellée à Bouvines, cette carte postale nous montre le calvaire aux arbres. Les fouilles n'ont jamais permis de mettre à jour des sépultures de combattants de la bataille du 27 juillet 1214.



Le curé de la paroisse était l'abbé Desbarbieux. Cette mission fut clôturée par une procession à la chapelle aux arbres. La statue trouva sa place dans la chapelle mortuaire de l'église paroissiale.

Statue de la Vierge qui fut retrouvée dans le grenier d'une maison de Cysoing

UN ABBE RADIESTHESISTE

La tradition orale qui se perpétuait depuis des siècles nous apprenait que des souterrains partaient de l'ancienne abbaye. L'un d'eux se serait dirigé vers la chapelle.

En 1931, l'abbé Legrand, ancien professeur de l'université de Louvain et archéologue fut invité par la famille Dupont, industriels locaux, à venir vérifier la légende.

Par un bel après midi ensoleillé, près de la chapelle, avec sa baguette de coudrier, l'abbé Legrand ressentit des énergies particulières. Il expliqua que des courants ou flux d'énergies étaient reliés aux écoulements d'eaux souterrains.

CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE CHAPELLE

Pour faire suite à la demande des paroissiens, en 1933, il fut question de rebâtir la chapelle. Le lieu-dit chapelle aux arbres demandait qu'il y ait une chapelle et non plus un calvaire.

Par la loi du 9 décembre 1905, la municipalité était devenue propriétaire du terrain. Un bail emphytéotique pour 99 ans fut rédigé le 16 août 1934 entre le maire René Ladreyt, délégué par son conseil et la Société Immobilière de Cysoing représentée par Monsieur Gérard Dupont, administrateur délégué. Cette société fut instituée en 1905, suite à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, pour remplacer les Fabriques supprimées.

Bail fait pour une parcelle de terrain d'un peu plus de neuf mètres carrés, au lieu-dit chapelle aux arbres. Le bail fut consenti et accepté pour un loyer annuel de un franc de l'époque. La paroisse décida alors de transférer le calvaire près du cimetière.

Lors des travaux d'implantation et de nivellement pour la nouvelle chapelle, la pierre de parement en grès, sculptée sur trois faces avec en son centre la crose abbatiale et la devise de Mathias de Barda SOIONS EN PAIX fut retrouvée. Elle partit orner le petit jardin d'agrément d'un notable cysonien.

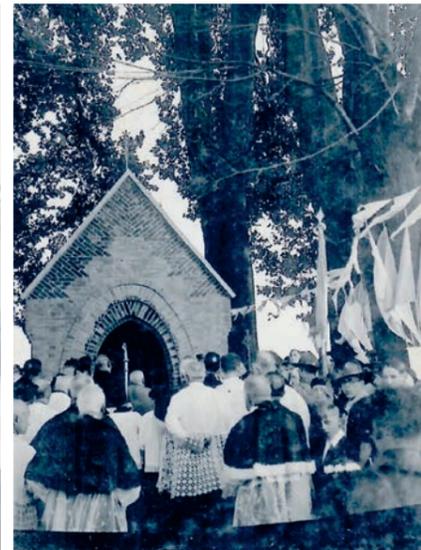
Deux projets furent dessinés par l'architecte Joseph Philippe. Le premier était un édifice renfermant un calvaire, ressemblant à la chapelle aux tilleuls de Louvil. Le second qui fut choisi, fut la petite chapelle visible de nos jours. La construction fut attribuée à l'entreprise Martin frères, qui possédait dans la commune une entreprise de bâtiment et une briqueterie.

Henri Martin, aidé d'un maçon belge réalisa la maçonnerie de l'édifice. Pour sa conception, il choisit l'appareillage flamand losangé. Le portail est ouvragé de cinq rouleaux de maçonnerie en arcs brisés, de style gothique. Les voussures segmentées sont en dégradé. Le pignon est en vimberghes à pointes. Les mulots et les clousous ont été moulés spécialement à la briqueterie Martin pour cette construction. Il y a deux couleurs de briques. Ces briques proviennent du four continu type Hoffman. L'argile vient des carrières de Cysoing : un limon quaternaire qui, après cuisson donne une couleur rougeâtre et, un argile sableux qui donne aux briques un ton plus jaunâtre.

Quatre baies latérales renferment des fenêtres en béton, où sont enchâssés des verres colorés, qui éclairaient l'intérieur de la chapelle. L'autel est en pierre de Soignies et en briques émaillées. Servant de socle à la statue, une pierre des carrières de Tournai renferme un tiroir secret.

La chapelle dédiée à Notre Dame de Bonne Fin fut édifée grâce à la générosité de Berthe et Hélène Ballenghien. La pose de la première pierre eut lieu le 9 août 1934.





Le 23 septembre 1934 eut lieu la bénédiction du calvaire et l'inauguration de la chapelle. La procession démarra de l'église. En tête du cortège, quatre hommes honorables portaient le palanquin sur lequel était installée la statue de Notre Dame de Bonne Fin qui sera désormais vénérée à la chapelle aux arbres. Sur le parcours, les façades étaient ornées d'oriflammes, de verdure et de fleurs. De distance en distance, de gracieux portiques laissaient flotter des draperies écarlates. Les flots de fidèles se pressaient sur le passage du cortège, entonnant le cantique aux fils de Cysoing. Sur le parcours la procession fit une halte pour la bénédiction du calvaire. La cérémonie d'inauguration de la chapelle fut présidée par Monseigneur Jansoone, Evêque auxiliaire de Lille durant le doyenné de l'abbé George Vandermarlière, curé - doyen de Cysoing. Entre les arbres séculaires une messe fut dite.

Une maquette à l'échelle de la chapelle fut confectionnée pour participer aux grandes processions dans les rues de Lille. Elle était placée sur une remorque agricole, tractée par un véhicule de tourisme et accompagnée par des paroissiens.



LA SECONDE GUERRE MONDIALE

En 1939, l'arrivée des troupes britanniques à Cysoing fut un évènement. Ces soldats avaient pour mission d'implanter la maginette, continuité de la ligne Maginot.

Elle se constituait essentiellement de blockhaus qui furent construits dans les environs de la chapelle et du cabaret de l'arbre.

Les troupes allemandes, arrivées en mai 1940 empêchèrent les britanniques de terminer les fortifications. Ils furent surpris de découvrir ce qu'ils pensaient être un camp d'entraînement, et en firent le leur.

Pour surveiller les manœuvres, un guetteur était positionné dans le second platane de gauche des arbres de la chapelle.

De nos jours, on peut encore voir fichées dans un des arbres, deux barres de fer coudées qui servaient de barreaux d'échelle pour le guetteur allemand.

Le 2 septembre 1944, un soldat allemand blessé mortellement à Louvil fut enterré au pied du calvaire aux arbres. En 1955, les autorités allemandes firent déterrer le corps enseveli pour transférer le soldat dans son pays afin que le militaire ait une sépulture décente.

Le 3 septembre 1944, un soldat britannique venu libéré Cysoing fut mortellement blessé par sa propre mitrailleuse, en sautant en bas d'un camion militaire, face à la chapelle.

LES ACTES DE VANDALISME

Après l'édification de la chapelle en 1934, il était de coutume que les personnes venues demander une grâce jettent un peu d'argent entre les barreaux de la porte en remerciement.

Le dimanche matin après la Grand Messe, la chaisière Eugénie Stien venait y ramasser les oboles des paroissiens. Cet argent servait pour le chauffage de l'église.

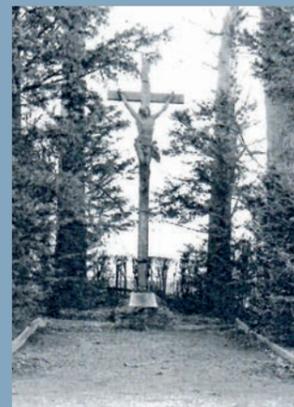
Un samedi matin de 1960, des Cysoniens choqués, découvrirent en passant sur la route que l'un des ouvrants de la porte avait été fracturé. Le voleur avait écarté les barreaux pour s'introduire dans la chapelle et ramasser pièces et billets sur le sol et sur l'autel.

Suite à ce fait, Monsieur le Doyen demanda à ce que désormais aucun argent ne soit plus jeté.

En 1978, les carreaux colorés des petites fenêtres furent brisés. Suite à cet acte de vandalisme, les fenêtres furent murées par l'artisan maçon local Emile Maréchal.

Dans la nuit du 3 au 4 août 1997, la porte de la chapelle fut démolie à coups de barre de fer, l'intérieur saccagé et la statue de la Vierge de Lourdes brisée, ainsi qu'une statuette de trente centimètres en biscuit à l'image de Notre Dame de Bonne Fin.

Grâce aux efforts du Conseil Paroissial et de la municipalité, le 1er juin 1998, la nouvelle statue de Notre Dame de Bonne Fin prit place dans la chapelle.



Le calvaire aux arbres lorsqu'il était installé près du cimetière. En 2011, le calvaire fut déplanté et prit place dans l'expansion du cimetière.

LE CALVAIRE

A coté du chemin qui conduit vers le nord,
Un calvaire a dressé ses bras rouillés de pluie.
Le Christ tremble de froid sous le vent
qui le mord,
Et le gel a marqué son visage de suie.

Sous un dôme feuillu dénudé par l'hiver,
La croix jette au passant un germe d'espérance.
Mais la foi paysanne encore vivace hier,
Contemple sans émoi la divine souffrance.

Silencieux, blessé, gisant là sans amour
Le Christ penche plus fort sa tête
où le sang coule...
Et l'aube qui renaît accumulant les jours,
Déroule devant lui l'indifférente foule...

Et quand le soir descend sur le tertre sacré,
Les lourds oiseaux de nuit voletant à la ronde,
Beccuètent sans pitié de leur bec acéré,
Le corps de l'Homme Dieu qui fut maître
du monde.

Poème de Clovis Sergeant, poète cysonien.



DE NOS JOURS

La chaussée de Bouvines à Tournai existe toujours. L'antique voie romaine appelée chaussée Brunehaut a totalement disparu. Au début de l'année 1970, des bulldozers ont enlevé l'empierrement du chemin qui menait de la chapelle aux arbres, à Wannehain. Cet ancien tracé a été remplacé par des terres végétales.

Pour répondre à l'étonnement de certains cysoniens, les édiles rétorquèrent que la chaussée Brunehaut gênait pour le remembrement qui se fit en 1975.

La chapelle aux arbres est un point stratégique pour les militaires. Elle figure sur les cartes d'état major.

Au bord de la plaine dégagée, c'est un endroit magique pour regarder la beauté d'un majestueux lever de soleil. Se rassemblant lors de la nuit des étoiles, les amateurs d'astronomie aiment s'y retrouver munis de leurs télescopes pour observer les astres de la voie lactée. Sur les briques boutisses et paneresses des murs de la chapelle, des initiales sont gravées. Désireux que leur amour soit éternel, durant des décennies, de jeunes couples sont venus prendre à témoin Notre Dame de Bonne Fin, lui demandant de bien vouloir veiller sur leur bonheur.

Implantée aux abords d'une plaine mythique, la petite chapelle nous invite à faire une halte.

Dans un cadre champêtre, protégée par quatre arbres séculaires, la chapelle aux arbres dégageant paix et sérénité veille sur Cysoing.

Alain Rouillard

CSBB

Une nouvelle saison record !

Après une saison 2018/2019 pleine de record et de réussite sportive. Le Cysoing Sainghin Bouvines Basket continue sur sa lancée : un nombre d'équipes qui est passé de 23 à 25 équipes en janvier, allant des U6 aux loisirs en passant par les 3 équipes Seniors Masculins. Allant de pair avec le nombre d'équipe le nombre de licenciés continuent sa croissance, après avoir franchi les 300 licenciés en 2015/2016 (326), les 330 licenciés sont atteints.

Le sportif n'est pas en reste non plus, la fin de saison 2018/2019 sera ensoleillée avec plusieurs équipes qui disputeront les phases finales : U20M, U15F, U11M et U11F. Nous leur souhaitons la même réussite que lors de la saison dernière avec le titre de championne des U11F et de champion des U15M.

Equipe U20M / Les seniors A auront lutté pour la montée en R2 jusqu'au bout mais les quelques défaites comptent chères à l'heure du bilan. Cet objectif sera à l'ordre du jour de la saison prochaine. Plusieurs équipes sont bien illustrées cette saison mais sont restées à la porte des places qualificatives pour les phases finales ou la montée en catégorie supérieure : les deux équipes U17M terminent 4^{ème} et 3^{ème} de leur championnat, les Seniors B à la 4^{ème} place aussi.

➤ **Nous contacter :**
06 02 12 13 11 / csbb@csb-basket.org



L'AZO



Une année riche en événements pour l'AZO.

- Janvier dernier, championnats franco-belge
- **5 & 6 octobre prochain, l'AZO soufflera ses 50 bougies !** L'occasion de fêter tous ensemble cet anniversaire, alors réservez dès maintenant votre week-end !
- 3 novembre 2019, venez découvrir et apprécier les chants des canaris malinois à l'occasion de ce concours. Ce sera l'occasion de s'exercer pour le championnat régional qui se déroulera du 30 novembre au 3 décembre

HIP HOP



En Avril 2019, s'est déroulée à Cysoing la 4^{ème} édition du Dance Camp Lille.

Un événement organisé par Fracture, troupe de l'association HIPHOP Cysonien dans le but de faire venir des chorégraphes renommés venant de tout horizon (Paris, Lille, Bruxelles etc..) et de tout style de danse afin de permettre à ceux qui le souhaitent de venir prendre des cours.

Le Dance Camp se déroule sur une semaine, le plus souvent durant les vacances de printemps. **Lors de la dernière édition, plus de 10 chorégraphes sont venus partager leur savoir et leur vision de la danse.**

SAINT EVRARD



Cysoing présent aux Championnats de France Individuels de la FFG

Participent aux championnats de France Individuel Fédération Française de Gymnastique les 60 meilleures françaises (20 en national A et 40 en national B). Nous sommes fiers de la participation de deux gymnastes de la Saint Evrard. Cléo termine 7^{ème} en national B - 15 ans et Manon 37^{ème} en 16 ans. **C'était une belle expérience pour nos championnes !**

Bravo à toutes les deux pour leurs parcours

SIÈGE UNIQUE



La société colombophile «Siège unique de Cysoing» a été créée en 1905.

C'est sans aucun doute l'une des plus anciennes associations de la commune de Cysoing. Son siège social a été longtemps implanté « café de la gare ». Et puis ce local n'étant plus adapté aux normes de sécurité la fermeture s'imposait. Dès lors, nous avons été confrontés à un problème majeur, la municipalité se trouvant dans l'impossibilité de mettre un nouveau local à notre disposition.

Pendant un certain temps nous avons dû poursuivre notre activité colombophile dans d'autres clubs. Puis, grâce à la générosité d'un agriculteur de BOUVINES Mr Louis Desmarécaux, qui a bien voulu mettre gracieusement un bâtiment à notre disposition nous avons pu, de nouveau, assouvir notre passion colombophile, dans notre association.

Pour dynamiser un peu plus nos actions, nous avons décidé en 2009 d'opérer un regroupement avec la société « La patrie de Chérenge pour créer « L'ENTENTE DES COULONNEUX DE PEVELE MELANTOIS ». **C'est ainsi que 16 amateurs, parmi lesquels 3 jeunes et 3 cysoniens participent régulièrement aux compétitions.**

Chaque année, plus de 12000 pigeons sont enlogés au local de Bouvines pour participer aux concours. Du mois d'avril au mois d'août, chaque weekend, une forte animation règne pour perpétuer cette tradition ancestrale et partager des moments de convivialité.

Je ne voudrais pas terminer mon propos sans rappeler tous les services rendus par le pigeon voyageur durant la guerre. Parmi les hauts faits d'armes, rappelons que plus un homme ne pouvait sortir de l'enfer de Verdun en 1916, pas même un chien... Par contre le dernier des pigeons parvint à traverser les flammes et la fumée, réussissant quand même à accomplir la mission qui lui avait été confiée : apporter le message des acteurs du drame.

Le Président De L'Entente des Coulonneux
Jean Marie Vandersippe

EACCWB



2 tournois à ne pas manquer !

SAMEDI 22 JUIN
Tournoi vétérans
DIMANCHE 23 JUIN
Tournoi U12-13
Stade Jean Tiquet toute la journée

L'EACCWB, club de football de Cysoing organise : **LE SAMEDI 22 JUIN**, un tournoi vétérans et **LE DIMANCHE 23 JUIN**, un tournoi U12-13 au stade Jean Tiquet toute la journée. Une petite restauration est prévue sur place.

Le foot c'est aussi pour les petits !

Cette année, nous avons lancé une nouvelle session de **baby foot pour les 4-6 ans.**

N'hésitez pas à venir nous rejoindre en effectuant 3 essais au stade Jean Tiquet le samedi de 10h à 11h. (Ceci est valable aussi pour toutes les catégories de 6 ans aux vétérans.)

➤ **Pour connaître les horaires des entraînements, contactez Arnaud SEVERIN / 06 74 35 49 50**

LES JARDINS DE LA PLAINE



Le samedi 11 mai, une vente de plants était organisée aux Jardins de la Plaine : les jardins familiaux.

Gros succès, de nombreux amateurs de jardinage sont venus profiter des ventes et des conseils de Marie-Ange, Alain, Pascal, Evelyne, André, Philippe, Marie-Annick... dans une chaleureuse ambiance. Tomates, potirons, courgettes, aubergines, fleurs et plantes attendaient la fin des saints de glace pour envahir les potagers, le temps étant favorable, la vente continua l'après-midi. Lorsque la porte est ouverte les Cysoniens peuvent visiter les jardins. **Prochaine vente en septembre.**

Par ailleurs, les jardiniers préparent leur participation au carnaval du 30 juin avec brouettes, épouvantails... mais, chut !!!

THÉÂTRE



Une équipe d'amis cysoniens et des environs ont présenté les 9 et 10 mars, le spectacle écrit par Philippe Lefevre "La Mairie".

Des quiproquos, des rebondissements, un président dictateur du Béloughistan prêt à investir dans une petite commune sans ressource, un Maire plus intéressé par ses intérêts personnels que par l'intérêt général, une adjointe à la culture nymphomane, un campement de roms qui s'installe sur le terrain objet des espoirs de la commune, un Préfet autoritaire et bien d'autres personnages hauts en couleur, bref le parfait cocktail d'une pièce distrayante et réussie qui a fait passé à tout le public un moment de détente et de plaisir délicieux. **Une nouvelle représentation est prévue cette année, à ne pas manquer !**

LES AVETTES / RUCHER PARTAGÉ DE CYSOING



UN ESSAIM CHEZ VOUS ?

Contactez-nous ! Nous récupérons les essaims GRATUITEMENT 7j/7j : **06 88 88 30 00** ou **06 12 93 16 06**

Suite à votre appel, nous mettrons l'essaim dans une ruche pour protéger la colonie, ainsi vous contribuez à sauvegarder l'espèce.

En avril, malgré un début de printemps capricieux, la fraîcheur a fini par laisser la place à quelques jours plus doux.

Les "visites de printemps" ont permis de bien évaluer l'état de santé et la force de chacune des colonies. Les floraisons et le réchauffement ont permis aux abeilles de pouvoir s'éloigner des ruches pour butiner. Les reines se sont mises à pondre abondamment et le couvain s'est développé rapidement, occupant les cadres centraux de la ruche. L'activité de nos abeilles noires indigènes (*Apis mellifera mellifera*) bat son plein !

Le mois de mai est une période généreuse pour les abeilles ; les fleurs et sources de nourritures abondent. Notre travail au rucher consiste alors à :

- **Poser les hausses**, l'équivalent d'un "grenier" où le miel sera récolté.
- **Renouveler les cadres de ruche** avec des feuilles de cire à bâtir pour entretenir la santé de l'essaim et occuper les abeilles cirières.
- **Anticiper l'essaimage**, dont le risque est majeur à cette saison, en contrôlant les ruches (reine trop vieille, faible activité sur la planche d'envol, ...). Si le risque est avéré, on procède à un essaimage artificiel en divisant la ruche tout en équilibrant le couvain et les réserves.

C'est bientôt le moment des premières récoltes de miel et la miellerie doit être équipée du matériel nécessaire pour prélever le miel.

L'association organise pour ses membres une visite hebdomadaire du rucher ainsi que des réunions mensuelles permettant à chacun (enfants et adultes) de découvrir ou d'approfondir ses connaissances en apiculture.

Retrouvez toutes nos informations et notre actualité sur : www.rucher-cysoing.fr
Pour nous contacter : contact@rucher-cysoing.fr

LE PROGRÈS CYSONIEN



Lors du week-end du 23 et 24 Mars, le club du Progrès Cysonien a accueilli dans la salle Pierre de Coubertin les finales régionales jeune.

Lors de cette compétition ce sont plus de 450 gymnastes garçons et filles ayant entre 7 et 14 ans venant de 40 clubs de tous les hauts de France qui ont participé. Le progrès cysonien a pu compter sur ses bénévoles encore une fois au rendez-vous pour assurer pendant ce week-end.

En outre, Cysoing fut représentée par le Progrès Cysonien dans les finales de Gymnastiques artistiques de l'Ufolep : le 18 mai 2019 à Chilly Morangis (région parisienne), une équipe Garçons Niveau 5 (7-14 ans) et une équipe Filles Niveau 6 (7-14 ans) ont disputé les finales Jeunes Ufolep

Puis à Halluin, une équipe de Garçons Niveau 4 (11-18ans) (cf photo) a terminé 1^{ère} en demi finale est s'est donc brillamment qualifiée pour la finale nationale.

Le 09 Juin 2019 à Crolles (près de Grenoble) cette même équipe s'est déplacée pour tenter de décrocher la plus haute marche du podium lors de ces championnats de France.

Porter hautes les couleurs de Cysoing en Région Parisienne et en Isère fait partie des valeurs de l'association de gymnastique du Progrès Cysonien.

LES ANCIENS COMBATTANTS

Le 08 mai 2019 a eu lieu le 75^{ème} anniversaire de l'armistice de la seconde guerre mondiale.

Au cours de cette commémoration la section des Anciens Combattants de Cysoing/Louvil les 5 porte-drapeaux ont été mis à l'honneur devant le monument aux morts sur la place.



Monsieur Michel PHARISEAU, président de la section, a remis la médaille de porte drapeau pendant que Mr Benjamin Dumortier, maire de Cysoing, remettait le diplôme à :

- **M. Michel DESPREZ** pour 3 ans de dévouement.
- **M. Charles TELLIER** pour 3 ans de dévouement.
- **M. Gérard VANSEVEREN** pour 3 ans de dévouement.
- **M. Michel DESCATOIRE** pour 20 ans de dévouement.
- Alors que **M. Roger GAULTIER** avait reçu sa médaille à Louvil pour 10 ans de dévouement.

Mr Michel PHARISEAU président, ainsi que Mr Benjamin Dumortier, maire de Cysoing ont tenu à remercier ces 5 personnes pour leur disponibilité et leur engagement.

Les cérémonies officielles terminées, 160 personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes pour un très bon repas dans une très bonne ambiance.



Pour le prochain repas, nous vous donnons rendez-vous le 11 novembre prochain au même endroit.

LES GAIS LURONS



Le 31 mars dernier, aux alentours de la St-Patrick l'association les gais lurons, pour rappeler nos liens d'amitié avec notre ville jumelée de Much Wenlock, a pris l'habitude d'organiser un événement festif.

Cette année il a pris la forme d'un cabaret animé par les humoristes nina et archie de l'association caravelle, l'orchestre les frogs singers et les jeunes cysoniens adeptes de hip hop venus faire une épataante démonstration. On a ri, applaudi, abusé des plumes et des paillettes, goûté, chanté, dansé... on a passé une gentille après-midi d'amitié et de divertissement en famille ou entre amis.

L'argent récolté servira à recevoir nos anglais qui séjourneront à Cysoing du 26 au 29 octobre 2019.

Pour tous renseignements, contactez Mme Maureen Byrne **06 63 73 52 24**

Pêle-Mêle associations



Les volleyeuses maintenues en National 2 !



20 avril / Expo Cht'i Brick



27 janvier / Handball Nationale 3 - Féminine régionale



10 mars / Concours de cartes organisé par les anciens combattants



56

7 avril
Dédicace de Jean-Yvon Beulque
à la maison de la presse



2-3 février / Salon des artisans



13 mars / Assemblée générale de la société historique du Pays de Pévèle



Handball - U11 Garçons



4 mai / Gala de l'école de musique en Pays de Pévèle

57



30 avril / Soirée débat sur l'énergie organisée par le CEAS

Cysoing fait son
CARNAVAL
Dimanche 30 juin



Le conciliateur de justice

Il suffit parfois de peu de chose, d'un litige avec un artisan, de dysfonctionnements avec un fournisseur internet ou de téléphonie, d'un voisin bruyant ou d'un dépôt de garantie qui tarde à être rendu pour que la vie devienne plus difficile...

Autant de petits ou grands soucis de la vie moderne provoqués par l'intolérance, l'indifférence ou la promiscuité.

Il existe un moyen simple, rapide, gratuit et efficace de résoudre le problème : le Conciliateur de Justice. Il ne rend pas la justice, ne dit pas le droit même s'il doit en avoir l'expérience, mais il permet de réunir les parties pour trouver une solution amiable au litige qui les oppose. **Le Conciliateur n'est donc ni un juge ni un enquêteur** (même s'il se rend sur place le cas échéant pour constater les faits) ni un conseiller juridique. Il intervient à la demande d'un particulier dans le seul but de trouver un accord par le dialogue et la concertation. **Son rôle n'est pas de savoir qui a raison mais d'essayer de trouver une solution qui puisse satisfaire les deux parties.**

Les litiges dont il peut s'occuper relèvent du droit civil et touchent à la propriété et à l'usage de biens, aux dettes, aux litiges de consommation comme un désaccord entre fournisseurs et clients (téléphonie, internet...), une contestation de factures de tous types (gaz, électricité, eau...), aux conflits entre des propriétaires et des locataires (restitution du dépôt de garantie, fin de bail), aux nuisances de voisinage...

Le conciliateur ne peut pas intervenir dans les affaires concernant les litiges avec l'administration, l'état ou les collectivités, le droit de la famille (divorce, pensions alimentaires, garde d'enfants, etc.), **le droit du travail et syndical.**

Plus de 50% des affaires qui lui sont soumises aboutissent ainsi à un accord. Alors que la justice demande du temps, un formalisme rigoureux et génère des frais, la conciliation est gratuite, simple et rapide, elle se déroule en dehors de toute règle préétablie ne reposant que sur la bonne volonté des uns et des autres afin de trouver un accord satisfaisant.

COMMENT SAISIR LE CONCILIATEUR ?

- En prenant un rendez-vous en Mairie à l'accueil
- En prenant un rendez-vous par téléphone ou courrier adressé en mairie
 - > Templeuve : 03 20 64 65 66
 - > Cysoing : 03 20 79 44 70
 - > Pont à Marcq : 03 20 84 80 80
- Par internet : www.conciliateurs.fr/ rubrique "Saisir le conciliateur"

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES !

La Police Municipale de Cysoing effectue environ une cinquantaine de contraventions par mois. (Cela représente moins de 2 contraventions par jour.) Elle verbalise notamment la zone réglementée mais pas que...

Des contraventions ont été aussi rédigées pour le stationnement sur trottoir, apposition de certificat d'assurance non valide, non respect d'arrêté municipal lors de manifestations, stationnement abusif de plus de sept jours, stationnement masquant la signalisation routière et stationnement sur passage piétons !

Hormis la zone réglementée, le Policier Municipal verbalise les stationnements qui peuvent occasionner une gêne et s'avérer dangereux tant pour les piétons que les automobilistes.

La route est un espace commun que l'on doit partager en toute sécurité.

Nous avons pu remarquer notamment que beaucoup d'automobilistes « prenaient » le sens interdit par la rue Voltaire, pour se garer sur la place de la République... Nous vous rappelons que cette infraction est punie d'une amende de 90 euros et de 4 points de retrait sur le permis de

conduire... (Article R 412-28 du code de la route).

Respectez aussi la vitesse en agglomération et dans les zones 30 km/h. Nous pouvons évoquer la nouvelle zone INNOVA'PARK qui est limitée à 30 km/h, n'oubliez pas que de nombreux piétons passent par cette zone.

Soyez aussi vigilant à l'intersection rues de FONTENOY / GAMBETTA. Quand vous circulez rue Gambetta en direction du centre ville, vous devez ralentir au niveau de la rue Fontenoy, la priorité à droite est de vigueur !

La prudence et la vigilance permettront ainsi d'éviter des incidents voire des accidents plus graves.



À Cysoing, la propreté, ce n'est pas anodin !



NE DÉPASSEZ PAS LES LIMITES !

Nous vous rappelons que les branches, racines et haies qui progressent sur les voies communales doivent être coupées à l'aplomb des limites des propriétés riveraines. Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Pour plus d'informations sur ce sujet, vous pouvez vous référer à l'arrêté municipal n°40/13 du 31 janvier 2013 présent sur le site internet de la ville, rubrique « Arrêtés Municipaux et Préfectoraux »



NE JETER PLUS VOS MÉGOTS PAR TERRE !

Il existe des cendriers de poche légers et pas chers. Grâce à ce geste, vous évitez des impacts environnementaux négatifs sur la commune.



AUSSI BEAU SOIT-IL, JE SUIS RESPONSABLE DE MON CHIEN.

Aimer sa ville c'est la respecter ! Les déjections canines, c'est 68 euros d'amende* pour le maître... Des sacs sont à disposition à l'accueil de la mairie.

*Prévu et réprimé par l'article R 633-6 du Code Pénal



SORTEZ VOS POUBELLES AU BON MOMENT !

Face à la présence croissante de poubelles sorties trop tôt en amont des jours de collecte des ordures, nous vous rappelons que ces dernières ne doivent être déposées sur le domaine public que la veille au soir des jours de ramassage.

La prescription est à respecter aussi bien pour les conteneurs que pour les sacs plastiques. En effet les sacs sont plus fragiles et sont régulièrement retrouvés éventrés laissant les déchets exposés et étalés à même le sol.

Signaler un problème : un acte citoyen !

Un formulaire de signalement des problèmes est disponible sur le site internet de la ville cysoing.fr, dans la rubrique "nous contacter".

COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous vous promenez dans Cysoing, vous voyez un conteneur qui déborde, un potelet arraché ou un gros trou dans la chaussée, vous prenez une photo et remplissez le formulaire. Votre Smartphone est géo localisé. Si vous n'avez pas de Smartphone en rentrant chez vous vous pouvez également faire la même démarche sur votre PC en indiquant la rue. En fonction de la catégorie sélectionnée dans l'objet du signalement (eau, éclairage, espaces verts, voirie...) votre message est envoyé aux services concernés. **C'est un acte citoyen d'engagement au quotidien pour une amélioration du cadre de vie de tous.**



Testez le covoiturage domicile-travail avec PEVMEL

Depuis début 2019, un système de covoiturage domicile-travail spécifique entre la Pévèle Carembault et la MEL est en cours de développement. Baptisé PEVMEL, l'objectif de ce projet est simple : désengorger les routes et proposer de nouvelles solutions de déplacement plus écologiques.

OBJECTIF N°1 : ENDIGUER LE PHÉNOMÈNE EXPONENTIEL DES BOUCHONS ENTRE LE TERRITOIRE ET LA MÉTROPOLE

Qui n'a jamais été confronté à une queue sans fin entre Cysoing et Villeneuve d'Ascq ? Face à ce constat et à l'urgence de trouver des solutions alternatives faciles à mettre en place, et qui ne nécessitent pas de création de nouvelles infrastructures routières, un projet a commencé à émerger. Il consiste à proposer un nouveau système de déplacement domicile/travail : la ligne de covoiturage virtuel. Supporté par le site Pass Pass covoiturage, outil régional, il sera officiellement déployé pour le grand public à la rentrée de septembre.

C'EST QUOI UNE LIGNE DE COVOITURAGE VIRTUELLE ?

C'est un axe qui est connu et reconnu comme étant particulièrement utilisé dans le cadre d'un déplacement domicile/travail. Pour faire simple, le long de cet axe, on propose des aires de covoiturage et des places de stationnement réservées, pour faciliter la récupération de passagers qui travaillent à proximité de notre propre emploi. Ainsi, un Orchésien pourrait récupérer un Nomainois qui se rend, comme lui, sur le parc de la Haute Borne à Villeneuve d'Ascq.

COMMENT ÇA MARCHE CONCRÈTEMENT ?

Deux premières lignes ont été identifiées comme prioritaires. Elles partent d'Orchies et se dirigent vers 4 Cantons, Seclin et le CRT en empruntant deux itinéraires principaux, qui se scindent à nouveau en deux, selon les routes les plus empruntées. Les usagers peuvent s'inscrire sur la plateforme Pass Pass Covoiturage, dans la communauté PEVMEL, et proposer un trajet, soit en tant que conducteur, soit comme passager. Les personnes choisissent à quel arrêt ils se retrouvent pour covoiturer. La Pévèle Carembault récompensera tous les utilisateurs du service, qu'ils soient chauffeurs ou passagers. De quoi profiter des équipements et loisirs du territoire : entrées à la piscine, aux matchs du BCO, sac de jeu Le Mystère de la Pierre aux étendards®, places de cinéma ou de spectacles...

**Le projet est porté par 5 partenaires publics : la Pévèle Carembault, la Métropole Européenne de Lille, Ilévia, Hauts-de-France mobilités et i-viaTIC. D'autres acteurs comme la Région, l'Etat et le Département sont impliqués. Ce projet a été labellisé au niveau national sous le label French Mobility et bénéficie d'un cofinancement Ademe.*



Salon écoconstruction revient les 26 et 27 octobre à Genech :

Depuis plus de 10 ans, le salon éco-rénovation et éco-construction est un événement phare dans l'agenda de la Pévèle Carembault. Ce salon permet aux habitants de rencontrer, en direct, des professionnels qui développent des techniques innovantes et pour qui l'environnement représente quelque chose.

En moyenne, une trentaine d'exposants viennent présenter leurs solutions innovantes et respectueuses des meilleures normes environnementales dans le domaine du bâtiment. Des animations sont également proposées tout au long du weekend : compostage, permaculture, ou encore conseils en énergie, en isolation...

Retrouvez très prochainement le programme complet des animations. Entrée libre.



Mercredi récréatif : du changement à la rentrée !

Connaissez-vous le dispositif "Mercredi récréatif" ? Il s'agit des accueils de loisirs pour les enfants, dès 3 ans, le mercredi durant les périodes scolaires. Ce service connaîtra quelques nouveautés à partir de septembre.

- Les inscriptions pourront se faire directement en ligne sur le portail famille. Elles seront ouvertes du 1^{er} juillet au 24 août. Le paiement s'effectuera à l'inscription, suivant votre quotient familial.
- Les enfants devront être inscrits pour une session complète, c'est-à-dire, durant la période entre deux vacances scolaires. La prestation restera au choix : journée avec cantine, matinée avec ou sans cantine, ou l'après-midi. Un service de garderie sera également proposé.
- Un nouveau mercredi récréatif ouvrira à Landas pour répondre à la demande croissante des familles sur le secteur.

Au total, 16 communes de la Pévèle Carembault proposeront ce service aux familles. En 2018, plus de 1 200 enfants en ont bénéficié !

Retrouvez les lieux d'accueil, la liste des directeurs et les modalités d'inscription sur www.pevelecarembault.fr - Renseignements : 03 28 76 99 76



La Semaine Bleue version cabaret

Cette année la Pévèle Carembault propose 6 représentations dans le cadre de la Semaine Bleue. Du 14 au 21 octobre, les 65 ans et plus du territoire, pourront profiter gratuitement d'un spectacle (transport en bus compris). Sur scène, la troupe Madame Sans-Gêne présente sa version du cabaret.

Vous recevrez le coupon d'invitation courant août dans votre boîte aux lettres. Il sera à rendre dûment complété dans votre mairie avant le 13 septembre.



Journées Européennes du Patrimoine

Les samedi 21 et dimanche 22 septembre, l'Office de Tourisme Pévèle Carembault organise 3 parcours gratuits pour découvrir des fermes du territoire à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

• **3 PARCOURS SERONT PROPOSÉS :**

1 parcours en bus, 1 parcours à pieds et 1 parcours en calèche

• **5 COMMUNES CONCERNÉES :**

Mons-en-Pévèle, Cappelle-en-Pévèle, Bersée, Bachy et Nomain

Programme sur tourisme.pevelecarembault.fr



Piscine communautaire : c'est pour bientôt !

Le positionnement de l'équipement a été entériné au lieu-dit La Croisette à Templeuve-en-Pévèle (à la sortie de Templeuve vers Pont à Marçq, à droite avant le rond point, face à la zone d'activités de la Croisette située à Cappelle-en-Pévèle).

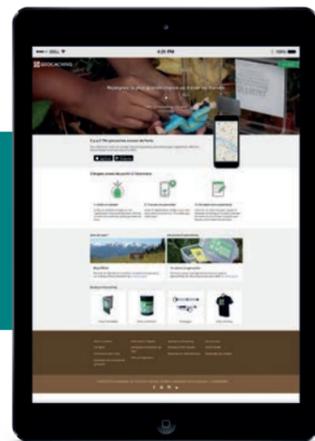
Les aléas fonciers étant levés, le projet peut suivre son cours et sera vraisemblablement opérationnel à la fin de l'année 2021.

Encore un peu de patience pour les premiers plongeurs !

Du géocaching à Landas

L'Office de Tourisme Pévèle Carembault lance un parcours de géocaching à Landas. Depuis le 22 juin, vous pouvez participer à une chasse aux trésors 2.0. A l'aide d'un smartphone ou d'un GPS vous parcourez le village à la recherche de "boîtes" dissimulées sur la voie publique. 16 caches sont à trouver sur une boucle d'environ 5 km. Cette animation est gratuite et installée de manière durable.

Rendez-vous sur le site geocaching.com pour télécharger l'application gratuitement et partir à l'aventure.



Le chèque Musique est de retour en 2019

Les chèques musique sont à retirer directement auprès des écoles de musique labellisées.

Il s'agit d'un accompagnement financier de la Pévèle Carembault à destination des musiciens de moins de 19 ans du territoire.

Chaque élève qui s'inscrit dans une école de musique labellisée recevra une aide de 20 euros sur le tarif de son inscription (liste à retrouver sur pevelecarembault.fr). Le montant de l'aide passe à 40 euros si le musicien fait également partie d'une harmonie de la Pévèle Carembault.

Les chèques musique sont à retirer directement auprès des écoles de musique labellisées.

